

Recherches archéologiques récentes à Saint-Quentin et Vermand: leur apport à la question de la localisation du chef-lieu des *Viromandui* dans l'Antiquité

Au II^e siècle après J.-C., le géographe Ptolémée indique que le chef-lieu de la *civitas* (« cité » au sens antique de peuple) des *Viromandui*¹ s'appelle *Augusta Viromanduorum*², c'est-à-dire l'*Augusta* des *Viromandui* (pour la distinguer de nombreuses autres *Augusta*), ce qui est confirmé par deux inscriptions de Rome du milieu du III^e siècle³.

Cette ville devrait se trouver à Vermand, bourg situé à 11 km à l'ouest de Saint-Quentin (Fig. 1). En effet, son nom vient de *Viromanduis*. Il est formé sur *viromanduis*, « viromand » (nom et adjectif), décliné à l'ablatif pluriel à sens locatif et signifie « chez les Viromands ». Ce type de toponyme est bien connu : au Bas-Empire (du III^e au V^e siècle), le nom d'un grand nombre de villes de la Gaule a été remplacé par celui du peuple dont ils étaient le chef-lieu⁴. Donc, le nom de

1. Peuple belge qui occupait l'est du bassin de la Somme, jusqu'à la haute vallée de l'Oise, intégré durant le Haut-Empire dans la province de Belgique et au Bas-Empire, dans celle de Belgique seconde. L'évêché de Noyon, héritier de la *civitas Viromanduorum*, a été démembré au profit des trois départements picards. Le nom s'écrit *Viromandui* ou *Veromandui*. Les inscriptions antiques privilégient la graphie en -i. Durant le haut Moyen Âge, l'usage de *Viromandensis*, formé par l'adjonction du suffixe *-ensis* « relatif à » (à l'origine des terminaisons françaises en -ois : Vermandois) se développe. C'est un adjectif mais il peut aussi désigner les Viromands. Dans les faits, il s'agit pratiquement d'un synonyme de *viromanduis*. Ces deux mots présentent de nombreuses graphies : première syllabe en -i ou -e, présence ou non d'un -o, -a ou -e pour la deuxième ou troisième syllabe, présence ou non d'un -u dans la troisième ou quatrième syllabe ; ce qui donne : *Vi(e) r [o] ma(e) nd [u]-us ou -ensis* (entre crochets : lettres qui peuvent disparaître ; entre parenthèses : autre orthographe). Ces variantes reflètent des évolutions phonétiques du latin au roman puis à l'ancien français. La forme *Viromandis* est attestée dès l'époque mérovingienne sur un *triens* (tiers de sou d'or, Prou 1075). Les traductions françaises sont : viromand, viromandue, viromanduen (tous trois avec variantes en *vero-*), vermandois.

2. II, 9, 6: ΜΗΔΙΩΝ, ΟΥΡΟΜΑΝΔΥΝΩΝ, ΠΥΡΡΩΝ, ΑΥΓΟΥΣΤΑ ΟΥΡΟΜΑΝΔΥΝΩΝ: « les *Viromandui*, dont la ville est *Augusta Viromanduorum* ».

3. Ces inscriptions sont dédiées par des prétoriens. La première (*Corpus inscriptionum latinarum* – abrégé dans la suite du texte en *CIL* – VI, 32550 = 2822), du milieu du III^e siècle, porte : *ex provincia Belgica [civitatis Avg] Veromand (orvm)*. Les textes entre crochets correspondent à des manques et ceux entre parenthèses à des abréviations : ils sont restitués. La seconde (*CIL* VI, 32551 = 2821 = H. Dessau, *Inscriptiones latinae selectae*, Berlin : Weidmann, 3 t. en 5 vol., 1892-1916 – abrégé en Dess – n° 2096), datée de 246, est plus complète : *civ (itatis) ex prov (incia) Belgica Avg (vstae) Viromandvorv (orum)*. Cette dédicace s'adresse à diverses divinités et « à tous les dieux ancestraux de la cité d'*Augusta* des Viromands dans la province de Belgique ».

4. Pour se limiter à la région : *Samarobriva* des *Ambiani* : *Ambianis* – Amiens ; *Caesaromagus* des *Bellovaci* : *Bellovacis* – Beauvais ; *Augustomagus* des *Sulbanecti* : *Sulbanectis* – Senlis ; *Augusta* des *Suessiones* : *Suessionis* – Soissons.

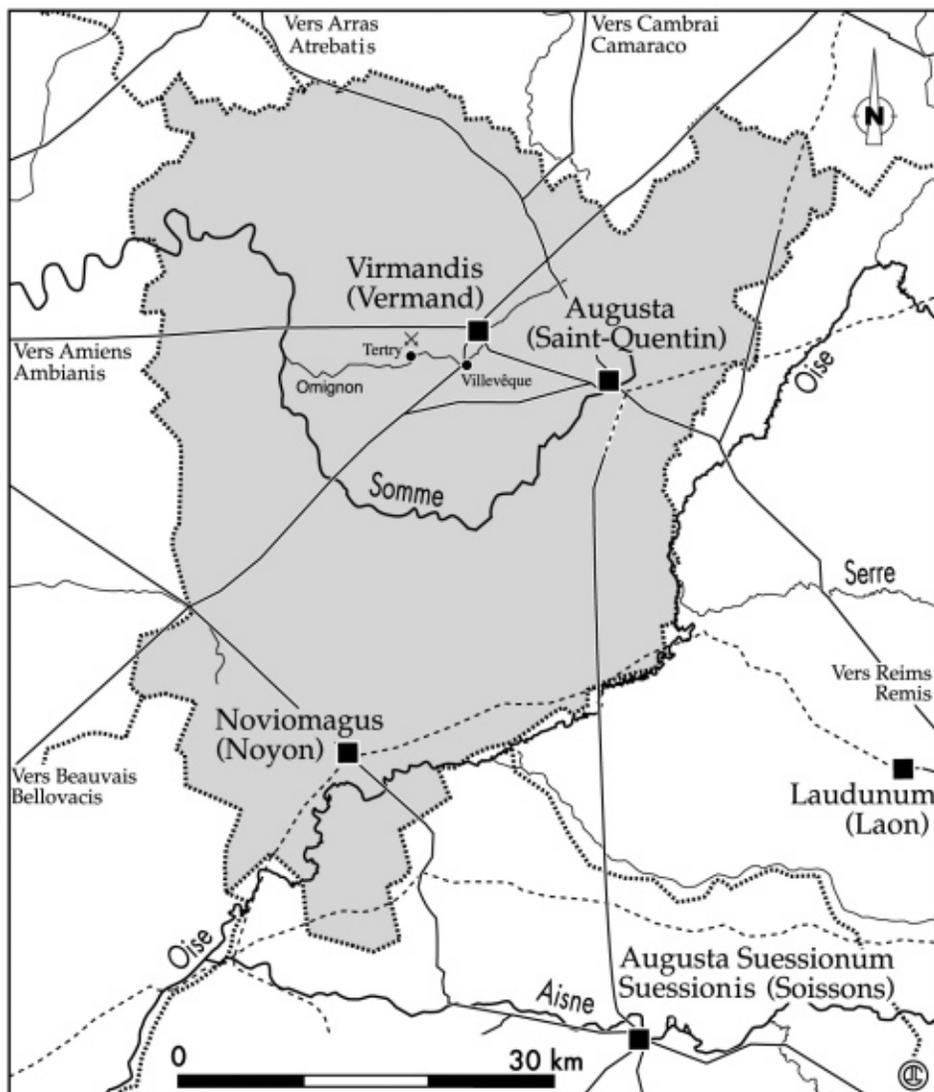


Fig. 1 - Carte de l'évêché de Vermandois, qui correspond approximativement à la civitas Viromanduorum avec le réseau routier antique (en tiretés : voies incertaines).

Vermand indique a priori la ville principale des *Viromandui*. L'archéologie confirme bien la présence d'une agglomération antique à cet endroit. Mais plusieurs indices placent *Augusta Viromanduorum* à Saint-Quentin : les itinéraires routiers antiques, le nom d'un quartier de la ville médiévale, le « détroit d'Aouste », des textes médiévaux, dont le récit hagiographique de saint Quentin. L'archéologie y révèle bien la présence d'une autre ville antique importante. La situation locale est encore compliquée par le transfert du siège épiscopal à Noyon au VI^e siècle et le changement de nom de Saint-Quentin, puisqu'en toute logique, si *Augusta* se trouvait bien en ce lieu, Saint-Quentin devrait s'appeler Aouste/Août ou... Vermand.

Pour résoudre cette énigme, l'hypothèse d'un transfert de la capitale des *Viromandui* a été proposée au XVII^e siècle et plus généralement admise depuis la fin du XIX^e siècle : au tournant des III^e-IV^e siècles, *Veromanduis*-Vermand aurait remplacé *Augusta*-Saint-Quentin. Le phénomène n'est pas unique en Gaule, en particulier dans sa partie septentrionale où plusieurs chefs-lieux ont été déplacés à cette époque⁵. Mais cette thèse ne fait pas encore l'unanimité, car certains s'étonnent du fait que Saint-Quentin soit redevenue la ville principale du secteur au Moyen Âge. Ajoutons encore qu'à Vermand se trouve un *oppidum*⁶ protohistorique, le seul de la *civitas* des *Viromandui* et qu'une partie du réseau routier romain s'organise autour de ce site, ce qui pourrait indiquer la capitale de ce peuple à la fin de la Protohistoire et au début de l'époque romaine. Ainsi, le chef-lieu aurait été déplacé à trois reprises : à la fin du I^{er} siècle avant J.-C., de Vermand à Saint-Quentin ; à la fin du III^e siècle, de Saint-Quentin à Vermand ; durant le haut Moyen Âge, de Vermand à Noyon (siège épiscopal : VI^e siècle) et Saint-Quentin (capitale comtale : mi VIII^e ou début IX^e siècle). Une telle « oscillation » du centre de pouvoir entre deux pôles urbains voisins est assez exceptionnelle⁷.

La première partie de cet article évoquera le débat animé soulevé par cette question depuis le XIII^e siècle. Le puissant chapitre collégial de Saint-Quentin justifiait sa quasi-indépendance vis-à-vis de l'évêque de Noyon par le fait qu'il était l'héritier du premier siège épiscopal du Vermandois. L'évêque, pour asseoir son autorité, avançait que la capitale antique se trouvait à Vermand. S'ensuivirent cinq siècles de polémique.

Une deuxième partie dressera le bilan des découvertes archéologiques. Dès le XVII^e siècle, les arguments tirés de l'archéologie ont été mis en avant, mais de façon secondaire par rapport aux textes, en raison des limites de cette science naissante. Au XIX^e siècle, les progrès méthodologiques, notamment à partir du Second Empire, leur ont donné plus de poids. À la fin de ce siècle, ils ont été déterminants dans l'adoption de l'idée du déplacement du chef-lieu. Les fouilles des trois dernières décennies ont apporté une information considérable. Désormais, l'archéologie fournit les preuves les plus solides en faveur de l'identification de Saint-Quentin avec *Augusta Viromanduorum* : c'est la seule agglomération qui présente l'aspect d'un chef-lieu de cité gallo-romain. En

5. En dernier lieu : Roland Delmaire, « Permanence et changements des chefs-lieux de cité au Bas-Empire : l'exemple du nord-ouest de la Gaule Belgique », dans Alain Ferdière dir., *Actes du colloque « Capitales éphémères. Des capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive » Tours 6-8 mars 2003*, Tours, 2004, p. 39-50 (Supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France* ; 25).

6. *Oppidum* signifie en latin « ville fortifiée ». Actuellement, son sens s'est restreint aux villes fortifiées protohistoriques et par extension, il s'applique à toute enceinte fortifiée de cette période d'une certaine étendue (qu'elle ait, ou non, renfermé un habitat groupé).

7. Il existe un parallèle saisissant avec Venasque et Carpentras, dans le Vaucluse. Venasque, agglomération fortifiée protohistorique de hauteur, est supplantée au début de l'époque romaine par un site de plaine, Carpentras, distant de 8 km, mais retrouve la première place au Bas-Empire et durant le haut Moyen Âge, avec l'installation du siège épiscopal. Toutefois, Carpentras redevient le centre régional au Moyen Âge.

effet, si la surface occupée par les deux agglomérations est comparable (40 à 50 hectares environ), à Saint-Quentin, la ville antique s'organise autour d'un réseau de rues plus ou moins perpendiculaires. En revanche, à Vermand, l'habitat se répartit en trois noyaux d'importance voisine. Une telle structure poly-nucléaire ne se rencontre que dans les « agglomérations secondaires »⁸. Ce constat est confirmé par le dépôt stratigraphique antique⁹: à Saint-Quentin, quoique faible pour une ville gallo-romaine (0,3 à 2 m), il est nettement plus développé qu'à Vermand (0,1 à 0,3 m). Ainsi, la ville principale du Haut-Empire (du I^{er} au III^e siècle) se trouve indubitablement à Saint-Quentin. Cependant, la situation change à partir du dernier quart du III^e siècle: à l'heure actuelle, aucune zone d'habitat n'a été reconnue; la ville apparaît comme désertée. Au contraire, les indices d'occupation sont nombreux à Vermand. Ce net contraste soutient l'idée de la promotion de cette agglomération comme chef-lieu de la cité au Bas-Empire.

La troisième partie de cet article sera consacrée à l'examen des sources textuelles, principalement médiévales. Nous verrons que, si elles permettent de localiser *Augusta* à Saint-Quentin, elles montrent que Vermand était considéré, dès l'époque mérovingienne, comme la ville principale du secteur dans l'Antiquité.

Une question controversée

Je me limiterai à un bref rappel de l'historique du débat qui a été exposé en détail dans les actes du colloque de Lille de 2002 sur *les villes romaines du Nord de la Gaule*¹⁰. Du XIII^e au XVIII^e siècle, il a été faussé par des préoccupations partisans: les chanoines du puissant chapitre collégial de Saint-Quentin justifiaient leurs privilèges (qui les plaçaient pratiquement hors de l'autorité de l'évêque et leur donnaient un contrôle presque total sur la vie religieuse locale) comme un héritage de l'ancien siège épiscopal. L'évêque, appuyé par le chapitre cathédral de Noyon, soucieux de réduire l'autonomie de l'église saint-quentinoise, soutenait que la cathédrale se trouvait initialement à Vermand et que ces privilèges étaient donc sans fondement.

Cette discussion est attestée depuis le XIII^e siècle. Au Moyen Âge, elle se limite au statut respectif des deux villes antiques mentionnées par les actes de

8. Pour les historiens de l'Antiquité et les archéologues, ce terme désigne les villes et bourgs antiques n'ayant pas rang de capitale de cité.

9. Dû à l'exhaussement progressif des sols par l'accumulation des rejets domestiques et des déblais liés aux reconstructions des bâtiments.

10. Jean-Luc Collart, « Au Bas-Empire, la capitale des Viromandui se trouvait-elle à Saint-Quentin ou à Vermand ? », dans Roger Hanoune dir. « *Les villes romaines du Nord de la Gaule. Vingt ans de recherches nouvelles* ». Actes du XX^e colloque international de HALMA-IPEL UMR CNRS 8164, Villeneuve-d'Ascq, 2007, p. 349-393 (Revue du Nord. Hors série. Collection Art et Archéologie; 10).

saint Quentin, le martyr local¹¹ : le *municipium Augustae Viromanduorum* et la *Viromandis civitas*¹² (aussi appelée *Virmandensium castrum*, ce qui signifie la même chose¹³), respectivement identifiées à Saint-Quentin et à Vermand. Personne ne songe à contester ce texte.

À partir du XVI^e siècle, cette question a été examinée par les historiens de l'Église et les érudits travaillant sur la géographie de la Gaule. Ces savants mettent en avant qu'*Augusta* correspond au chef-lieu des *Viromandui* et ils s'efforcent désormais de démontrer qu'*Augusta* et *Viromandis* ne forment qu'une seule et même ville, qu'ils placent soit à Vermand, soit à Saint-Quentin, ce qui a contribué à obscurcir la discussion.

Au XVII^e siècle, le débat devient polémique. Sur fond de procès, les champions des deux clergés, hommes de grand savoir, déploient leur érudition. Il est utile de s'attarder sur ces travaux, car ils contiennent déjà la plupart des arguments repris par la suite. En 1633, Jacques Levasseur, doyen du chapitre cathédrale de Noyon, ancien recteur de l'Université de Paris, dans ses *Annales de l'Église cathédrale de Noyon jadis dite de Vermand*¹⁴, une somme historique sur l'église de Noyon, entreprend de démontrer que le chef-lieu des *Viromandui* à l'époque romaine et par conséquent le premier siège épiscopal, est Vermand. Ses arguments, qu'il développe brièvement, sont :

1) *La toponymie* : le nom de Vermand vient de *Veromandis*, ce qui désigne le chef-lieu. Ceux de deux paroisses contiguës de Vermand sont révélateurs : Marteville provient de *martyris villa*, « le domaine du martyr »

11. Le cycle hagiographique de saint Quentin comprend deux textes principaux : la *passio* et l'*inventio*. Le premier récit rapporte la passion (c'est-à-dire le martyre) de Quentin. L'apôtre prêche à Amiens où il est arrêté par Rictiovar, le représentant de l'autorité romaine. Interrogé, torturé, il s'échappe et prêche à nouveau. Rictiovar le reprend et l'emmène à *Augusta Viromanduorum*, où se poursuivent les interrogatoires et supplices, puis Quentin est décapité. Le corps est enfoui dans les marais de la Somme, en secret, pour éviter que les Chrétiens puissent lui rendre hommage. Ces événements se dérouleraient entre 286 et 303, le 31 octobre (jour de célébration retenu par le calendrier liturgique). Le second récit concerne la découverte (*inventio*), cinquante-cinq ans plus tard (vers le milieu du IV^e siècle, un 24 juin), des restes du martyr par Eusébie, une romaine aveugle, appelée en Gaule par le Ciel, qui les inhumé sur une hauteur d'*Augusta*, construit une chapelle et recouvre la vue. Cette *inventio* est appelée *prior* « première », pour la distinguer de la seconde découverte, celle de la tombe du saint dans l'église par l'évêque Eloi au milieu du VII^e siècle, le 3 janvier.

12. *Municipium* et *castrum* signifient « ville ». Il en est de même ici pour *civitas*, qui peut aussi avoir un sens territorial.

13. Nous avons vu (note 1) que *viromandui* et *viromandensis* constituaient pratiquement des synonymes. Le sens peut être précisé grâce au cas de déclinaison employé : *Virmandensium* (génitif pluriel) a le même sens et emploi que *Viromanduorum*. Ainsi, *Virmandensium castrum*, comme ici *Viromanduorum civitas*, signifient littéralement « la ville des Viromands ». C'est pourquoi, lorsqu'il n'y a pas de doute sur l'identification, la traduction retient le nom moderne : par exemple, *Ambiansensium castrum*, « Amiens ». Ici, ce serait « Vermand », mais la localisation étant discutée, nous avons préféré la traduction mot à mot.

14. Chanoine Jacques Le Vasseur, *Annales de l'Église cathédrale de Noyon, jadis dite de Vermand, avec une description et notice sommaire de l'une et l'autre ville, pour avant œuvre. Le tout parsemé des plus rares recherches tant des vies des évêques, qu'autres monumens du diocèse et lieux circonvoisins*, Paris : R. Sara, 1633, 3 vol., 1380 p.

(étymologie erronée), car c'est le lieu où il a été emprisonné (des traditions orales le confirment) et Villevêque signifie *villa episcopi*, « le domaine de l'évêque », preuve de la présence du siège épiscopal à Vermand.

2) *L'archéologie* : les nombreuses monnaies recueillies dans le village et les ruines qu'on y trouve, notamment les restes d'une puissante enceinte (les levées de terre de l'*oppidum* protohistorique), révèlent une ville antique importante.

3) Les évêques de Noyon sont seigneurs en partie à Vermand et principaux à Villevêque, villages où ils possèdent de nombreuses terres, ce que Levasseur interprète comme un héritage de l'époque où ils résidaient à Vermand¹⁵.

4) *Les textes* : l'*inventio prior s. Quintini* désigne le *Viromandensium castrum* comme la ville principale : Eusébie veut y porter les restes de Quentin.

En 1643, Claude Hémeré, chanoine de Saint-Quentin, docteur en théologie, bibliothécaire de la Sorbonne, lui répond par un monument d'érudition en latin, l'*Augusta Veromanduorum vindicata et illustrata*¹⁶, une « défense et illustration », qui établit que l'*Augusta Viromanduorum* correspond bien à Saint-Quentin. La première partie de cet ouvrage réfute longuement tous les arguments de Levasseur¹⁷ :

1) *La toponymie* : elle parle pour Saint-Quentin. L'un des quartiers de la ville médiévale s'appelait *Aouste*, traduit en latin par *Augusta* dans plusieurs textes. Le nom de Vermand s'explique ainsi : à partir du Bas-Empire, les deux sites ont porté un nom dérivé des *Viromandui*, *Viromandis civitas* (Saint-Quentin), la capitale et *Virmandensium castrum* (Vermand), un camp de l'armée romaine. À la fin du IX^e siècle, le nom du martyr s'est imposé à l'ensemble de la ville principale, suite à la réunion dans une seule enceinte des deux quartiers d'*Aouste* (la cité) et de Saint-Quentin (le bourg monastique)¹⁸. Il n'a plus été utile de préciser *castrum* pour Vermand.

15. Cet argument est assez judicieux : voir son développement dans Jean-Luc Collart, avec la coll. de Michèle Gaillard, « Vermand, Saint-Quentin et Noyon : le chef-lieu d'une cité à l'épreuve de la christianisation », dans Alain Ferdière dir., *op. cit.* et dans des actes du colloque de Lille, *op. cit.*

16. « *L'Augusta des Viromands vengée et illustrée* » : chanoine Claudius Hemeraeus, *Augusta Viromanduorum vindicata et illustrata duobus libris, quibus antiquitates urbis et ecclesiae sancti Quintini viromandensiumque comitum series explicantur. Adjectum est regestum veterum chartarum, cum indice. Opera Claudii Hemeraei*, Paris : J. Bessin, 1643, in-4, [12]-374-76 p. pl. -ill. L'orthographe des noms à cette époque reste fluctuante : on trouve aussi Emmeré et Héméré.

17. La deuxième partie constitue la première histoire de Saint-Quentin ; la troisième (*Regestum*) est un recueil de pièces justificatives.

18. Cette idée est inspirée des « villes doubles » médiévales. En Gaule, les tombeaux des apôtres, martyrs et évêques sont généralement placés *extra-muros*, suivant la loi romaine qui interdit d'inhumer dans la ville, souvent dans un cimetière, soit à quelque distance de la ville. Cette tradition s'est perpétuée durant le haut Moyen Âge. La basilique élevée sur le tombeau, desservie par une communauté monastique, a parfois fait naître un second pôle urbain. Dans la région, les exemples de Reims avec Saint-Rémi, Soissons avec Saint-Médard et d'Arras avec Saint-Vaast, en sont une bonne

2) L'archéologie : à Saint-Quentin, les travaux de fortification viennent de mettre au jour une vaste nécropole à incinération qui indique une ville antique importante ; à Vermand, il n'y a qu'un camp (interprétation fondée sur une traduction inappropriée du mot *castrum*, qui peut signifier « fort », « camp », mais aussi « ville fortifiée », ce qui est l'acception habituelle dans le latin du haut Moyen Âge), trop petit pour correspondre à une agglomération.

3) Les possessions foncières des évêques de Noyon à Vermand et Villévêque ne signifient pas grand-chose : le chapitre de Saint-Quentin est aussi bien nanti.

4) Les textes : les sources du haut Moyen Âge placent indubitablement *Augusta* à Saint-Quentin, notamment l'*inventio prior* qui indique que le corps du martyr a été recueilli et enterré près d'*Augusta*, avec des détails topographiques suffisamment précis pour qu'il n'y ait pas de doute. Ainsi, l'ange du songe d'Eusébie lui dit de chercher « un lieu nommé *Augusta* des *Viromandui*, sur les rives du fleuve appelé Somme, là où traverse la route publique qui vient d'Amiens et va à Laon ». Cela désigne à coup sûr le site de Saint-Quentin, puisque la Somme ne coule pas à Vermand. Certes, Eusébie se met en route pour aller inhumer Quentin au *Virmandensium castrum* : ce n'est qu'un camp occupé par l'armée ; étant romaine, elle y va pour chercher la protection de ses compatriotes. Mais un miracle se produit : le saint est enterré près d'*Augusta*, car c'est le lieu où il a subi le martyre.

En 1671, Claude Bendier, docteur en Sorbonne et chanoine de Saint-Quentin publie *la Défense des principales prérogatives de la Ville et de l'Église Royale de Saint-Quentin en Vermandois, pour prouver que cette ville est l'ancienne Auguste des Vermandois*¹⁹, livre plus modeste que les précédents, mais où il reprend l'argumentation d'Hémeré en l'augmentant de nouveaux documents, dont une lettre du mayeur Charles Caignart. Ce dernier, qui est allé à Rome pour étudier la numismatique et l'archéologie (après avoir réuni une importante collection de monnaies antiques provenant de Saint-Quentin et de Vermand), explique que les monnaies trouvées à Saint-Quentin sont principalement du Haut-Empire, tandis que celles de Vermand sont presque toutes du Bas-Empire. Il met

illustration. Selon Hémeré, deux noyaux d'habitat auraient coexisté, la cité antique fortifiée – idée fondée sur le *castrum Augustam* mentionné dans *Le livre des miracles survenus dans l'abbaye d'Isle* du X^e siècle – dans le secteur correspondant au *détroit d'Aouste* et le *vicus Sancti-Quintini*, le bourg monastique fortifié, autour de l'église du martyr. Les deux quartiers auraient été réunis par une grande enceinte élevée par le comte abbé Thierry à partir de 886. Cette thèse est inexacte : d'une part, la fortification du *castrum Augustam* et l'existence même de cet habitat n'ont aucune démonstration archéologique et reposent sur un seul texte dont l'interprétation peut être discutée ; d'autre part, l'enceinte élevée en 886 est celle du bourg monastique. La grande enceinte ne semble pas antérieure au XI^e siècle.

19. Chanoine Claude Bendier, *La défense des principales prérogatives de la Ville, et de l'Église Royale de Saint-Quentin en Vermandois, par laquelle il est clairement justifié que cette ville est l'ancienne Auguste de Vermandois et son Église le siège primitif des Évêques de ce diocèse. Divisée en deux parties*, St-Quentin : Le Queux, 1671, 93-52 p.

en parallèle les découvertes de sépultures : à Saint-Quentin, la nécropole détruite lors des travaux de fortifications ne recelait que des incinérations, pratique caractéristique du Haut-Empire ; à Vermand, les tombes découvertes sont des inhumations, rite funéraire propre à l'époque romaine tardive. Ces indices archéologiques montrent l'existence d'une ville importante à Saint-Quentin au Haut-Empire, alors que Vermand n'a connu une occupation significative qu'au Bas-Empire, époque de trouble où l'armée romaine y a implanté un camp.

Ce constat archéologique est important puisqu'il suscite une nouvelle idée qui concilie les deux thèses : vers 1673, un érudit, probablement Dom Robert Wyard²⁰, avance qu'*Augusta*, ville principale des *Viromandui*, se situe bien à Saint-Quentin, mais que le chef-lieu a été transféré à Vermand au Bas-Empire, d'où le nom de cette localité. Cette proposition, restée manuscrite, n'eut pas d'écho, car elle ne satisfaisait aucun des protagonistes.

Après 1703, la question perd de son acuité au plan local, puisque le Parlement de Paris supprime les privilèges du chapitre collégial de Saint-Quentin. Les savants du XVIII^e siècle sont relativement partagés. Le seul à s'intéresser de près à la question, l'abbé Augustin Belley²¹, spécialiste de la topographie des Gaules, reprenant les arguments antérieurs, mais tirant un plus fort parti des itinéraires antiques grâce aux progrès de la cartographie, place sans hésitation *Augusta* à Saint-Quentin.

Le débat rebondit entre 1825 et 1832, lorsqu'un érudit de Saint-Quentin, Charles Florent Jacques Mangon De La Lande, premier président de la Société académique qu'il a contribué à fonder, entreprend de démontrer l'identité d'*Augusta* et de la *Samarobriva* de César. Il est contré par ses confrères amiénois, qui reprennent les arguments en faveur de Vermand²². Au bout d'une douzaine de mémoires, la polémique s'essouffle et il ne se trouve plus d'auteur sérieux pour soutenir la localisation de *Samarobriva* à Saint-Quentin.

Parmi les publications postérieures, signalons celles de Charles Gomart, historien local du Second Empire, qui introduisent véritablement l'archéologie dans l'approche du problème²³. Mais une place particulière doit être réservée à

20. *De duabus civitatibus Veromanduorum libellus*. L'auteur n'est pas mentionné. Toutefois, ce texte est inséré dans un manuscrit provenant de la bibliothèque de l'abbaye d'Isle qui comprend plusieurs études historiques, dont l'*Insulense Sancti Quintini cænobium seu historia chronologica cænobii sti Quintini in Insula Somenæ olim constructi ex chartis chartulariisque antiquis ejusdem cænobii deprompta per fr. Robertum Wiard, quondam ejusdem cænobii monachum benedictinum congregationis sti Mauri*, datée de 1673 (Bibliothèque municipale de Saint-Quentin : manuscrit 95). Dom Robert Wyard (ou Wiard) est un moine bénédictin de la congrégation de Saint-Maur qui a résidé successivement dans les abbayes de Breteuil (Oise), Saint-Quentin-en-l'Isle et Laon.

21. Abbé Augustin Belley, « Dissertation historique et géographique sur Augusta, ancienne capitale des peuples Viromandui. (Assemblée publique, 12 nov. 1745) », *Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles Lettres*, t. XIX, Paris, 1753, p. 671-690, 2 pl. h.t.

22. En plaçant le chef-lieu antique à Vermand, ils visent à clore le débat : ce site n'étant pas sur la Somme, il n'a pu s'appeler *Samarobriva* qui signifie « Pont-sur-Somme » en langue gauloise.

23. Charles Gomart, « Note sur le camp romain de Vermand (Aisne) », *Bulletin monumental*, t. 22, 1856, p. 249-263 (« Notice sur le camp de Vermand », *La Picardie*, 2, 1856, p. 433-447) ; « Intro-

l'historien saint-quentinois Emmanuel Lemaire, en raison de l'ampleur de ses travaux. En 1878 et 1880, il dresse un état complet des connaissances sur Saint-Quentin antique et alto-médiéval, qu'il identifie sans hésitation avec *Augusta Viromanduorum*. En 1894 et 1904, à la suite des fouilles importantes effectuées à Vermand en 1885-1886, où près de 700 tombes du Bas-Empire sont étudiées par les archéologues Jules Pilloy et Théophile Eck, il réexamine la question du statut de Vermand et conclut à un probable transfert du chef-lieu au Bas-Empire²⁴. Depuis, beaucoup des historiens qui se sont penchés sur la question ont adopté cette thèse, mais elle ne fait pas encore l'unanimité.

Les données archéologiques

Saint-Quentin

L'agglomération antique se place à la confluence de la vallée de la Somme et d'une petite vallée où surgissent des sources (Fig. 2). Elle occupe la même assiette que la ville médiévale : le rebord et les versants d'un plateau qui descend rapidement vers le sud et le sud-est, passant de 100 à 75 m, sur 500 m environ, soit une pente à 5 %.

Le site correspond à un point privilégié de franchissement de la Somme : la vallée y est un peu moins large et il existait des îlots qui permettaient de la traverser à pied. Ce gué a dû attirer les voies terrestres : une route importante, la voie du Léman à l'Océan, passait précisément à cet endroit. Mentionnée par le géographe grec Strabon (*Géographie*, IV, 6, 11), dans sa description des grands axes routiers de la Gaule vers la fin du I^{er} siècle avant notre ère, elle reliait directement l'Italie à la Manche, par le col du Grand Saint-Bernard, Langres et Reims. Entre Reims et Boulogne, son parcours reste discuté : le plus vraisemblable est par Laon, Saint-Quentin, Arras et Thérouanne (Fig. 2). L'implantation sur la rive

duction historique, chronologique et statistique aux rues anciennes et modernes de la ville de Saint-Quentin (Aisne)», *Bull. Soc. Acad. Laon*, t. VII. Laon, 1858, p. 125, repris dans ses *Etudes St-Quentinoises* (abrégé dans la suite de cet article en *ESQ*), t. II, 1862, p. 85-140 ; « Le camp romain de Vermand (Aisne) », *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*, 3^e série, t. 6, vol. XVIII, 1860 (« Le camp romain de Vermand », *ESQ* t. II, 1862, p. 309-340) ; « Les Véromanduens et l'Auguste de Vermandois », *ESQ*, t. III, 1870, p. 330-350 ; « Inscriptions romaines et Samarobrive », *ESQ*, t. V, 1878, p. 337-360.

24. Emmanuel Lemaire, « Essai sur l'histoire de la ville de Saint-Quentin. Introduction. Livre I : Époque gallo-romaine », *Mémoires de la Société académique de Saint-Quentin* (abrégé dans la suite de cet article en *MSASQ*), 4^e série, t. I, *Années 1876-1878*, 1878, p. 349-501 ; « Essai sur l'histoire de la ville de Saint-Quentin, Livre II : Histoire de la ville et de l'église de Saint-Quentin sous l'empire barbare et les comtes bénéficiaires du Vermandois » [du VI^e au IX^e siècle], *MSASQ*, 4^e série, t. II, *Années 1878-1879*, 1880, p. 383-510 ; « Les origines de Saint-Quentin et de Vermand. *L'Augusta Veromanduorum* du Haut-Empire romain et la *civitas Veromanduorum* du IV^e siècle », *MSASQ*, 4^e série, t. XI, *Années 1891-1892*, 1894, p. 252-289 ; « Les origines de l'évêché de Vermandois », *MSASQ*, 4^e série, t. XIV, *Années 1899-1900*, 1904, p. 251-268 ; « Saint-Quentin gallo-romain. Une inscription du second siècle de l'ère chrétienne », *MSASQ* 4^e série, t. XIV, *Années 1899-1900*, 1904, p. 34-43.

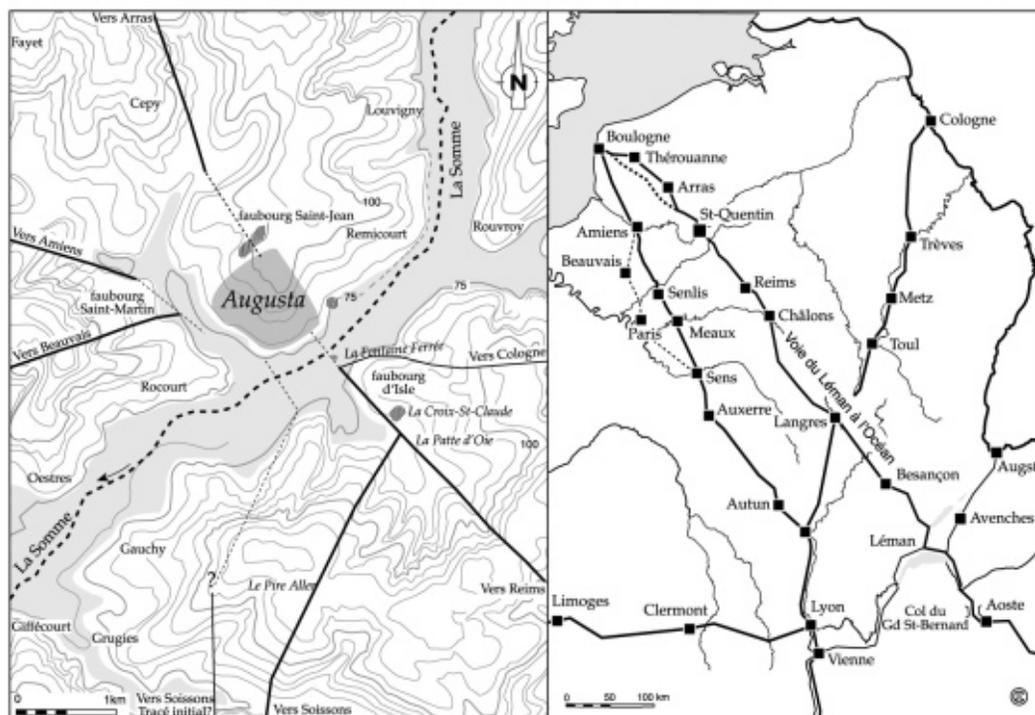


Fig. 2 - A gauche : le site de Saint-Quentin (en hachuré : les nécropoles) ; à droite : les voies de l'Océan décrites par Strabon.

même de la Somme est conforme aux usages des Romains pour les fondations de ville : ils recherchaient les cours d'eau, utiles pour certaines activités et pouvant constituer une voie navigable²⁵.

La documentation archéologique reste lacunaire. Les érudits du XIX^e et du début du XX^e siècle mentionnent quelques découvertes d'objets, délicates à interpréter, sauf quand il s'agit de monnaies antiques ou de poterie sigillée²⁶. Des chaussées « anciennes » sont décrites, mais aucun relevé n'est disponible. Pour le bâti, les informations sont encore plus rares : quelques murs en petit appareil, une ou deux caves, deux mosaïques, des tuiles²⁷, etc. Entre 1914 et les années 1980, il n'y a pratiquement plus de suivi archéologique. Les énormes travaux de reconstruction de l'après Première Guerre mondiale²⁸, n'ont donné lieu qu'à de rares observations. Le renouvellement du bâti à cette période explique la rareté des travaux au centre-ville depuis lors. En outre, à partir du

25. Pour transporter des denrées lourdes, la voie fluviale était plus commode que les routes terrestres.

26. Céramique fine rouge, parfois décorée de motifs en relief, très caractéristique.

27. Les grandes tuiles plates à rebord (*tegula*) et semi-cylindriques ou « canal » (*imbrex*) n'ont été utilisées, dans notre région, que jusque vers le X^e siècle. Mais elles sont extrêmement rares à partir de la fin de l'Antiquité, réservées à quelques bâtiments prestigieux. Elles constituent donc un bon indice d'occupation antique.

28. Saint-Quentin a été largement dévastée : 80 % des immeubles endommagés ou détruits.

milieu des années 1970, Saint-Quentin a été frappée de plein fouet par la disparition de sa principale industrie, le textile. Les conditions économiques difficiles ne permettaient pas de financer les fouilles archéologiques. Depuis le début des années 2000, l'activité de construction a repris, mais le coût des interventions archéologiques a conduit à rechercher des solutions de conservation²⁹. C'est pourquoi, seules quatre fouilles méthodiques ont pu être réalisées, dont trois ont livré des vestiges antiques significatifs. En 1990, sous la Place de l'Hôtel-de-Ville, la construction d'un parking souterrain a permis une intervention de grande ampleur (près de 2000 m²), sous la direction de Peter MacIntyre, révélant le cœur d'un îlot de la ville romaine. En 1991, rue de l'Arquebuse, à l'occasion d'une intervention plus modeste (environ 400 m²), le même archéologue a mis au jour un croisement de rues antiques. En 2004-2005, vers le bas de la rue Voltaire, entre les rues des Faucons, de la Grange et le boulevard Victor Hugo, la requalification d'une friche industrielle (ancienne filature Touron) a permis d'explorer plus de deux hectares. Mais les zones de fouille ont été plus réduites (4600 m²). Christophe Hosdez a reconnu deux rues perpendiculaires (deux autres sont assez probables) et le bâti environnant. Au total, une cinquantaine d'observations sont recensées depuis le XVIII^e siècle³⁰, dont une vingtaine récente (Fig. 3).

Ces sondages et fouilles ont permis de comprendre pourquoi la documentation archéologique est si limitée. Le dépôt stratigraphique est faible³¹ : l'accumulation des couches antiques ne dépasse pas 2 m d'épaisseur ; elle est souvent plus réduite. Les niveaux ultérieurs ont généralement de 1,5 m à 2,5 m d'épaisseur, soit un dépôt de 2,5 m à 4 m selon les secteurs de la ville. Là où il y a des caves, les couches archéologiques antiques ont très souvent disparu. Ailleurs, elles sont perturbées par les aménagements médiévaux et modernes, d'où des difficultés pour la compréhension des vestiges. D'autre part, les murs en petit appareil, qui semblent constituer un mode de construction minoritaire, ont été largement récupérés. La majorité des constructions faisait appel à la terre et au bois, sous la forme d'élévations à pan de bois. L'ampleur des destructions et la modestie des vestiges expliquent la relative pauvreté de nos informations sur la ville antique.

Néanmoins, les découvertes des deux dernières décennies ne sont pas négligeables : l'extension de la ville antique a pu être précisée, montrant qu'elle dépassait les 25 à 30 hectares qui lui étaient attribués dans les années 1980³², pour atteindre au moins 40 hectares. Ses limites restent mal définies, mais il ne semble pas que

29. Les fouilles archéologiques ne sont réalisées que lorsque les vestiges sont menacés de disparition. Elles sont financées par l'aménageur.

30. Pour une présentation détaillée des découvertes, se reporter à ma notice sur Saint-Quentin, dans Blaise Pichon, *Carte archéologique de la Gaule – l'Aisne – 02*, Paris, 2002, p. 378-404.

31. Comparativement à ce qui est observé dans les autres chefs-lieux de la Gaule.

32. Jean-Luc Collart, *Augusta Viromanduorum-Viromandis, Saint-Quentin et Vermand dans l'Antiquité. État des connaissances historiques et archéologiques*, mémoire de maîtrise en Histoire ancienne, Université de Picardie, 1982 ; « Le déplacement du chef-lieu des *Viromandui* au Bas-Empire, de Saint-Quentin à Vermand », *Revue archéologique de Picardie*, 1984, n° 3/4, p. 245-250.

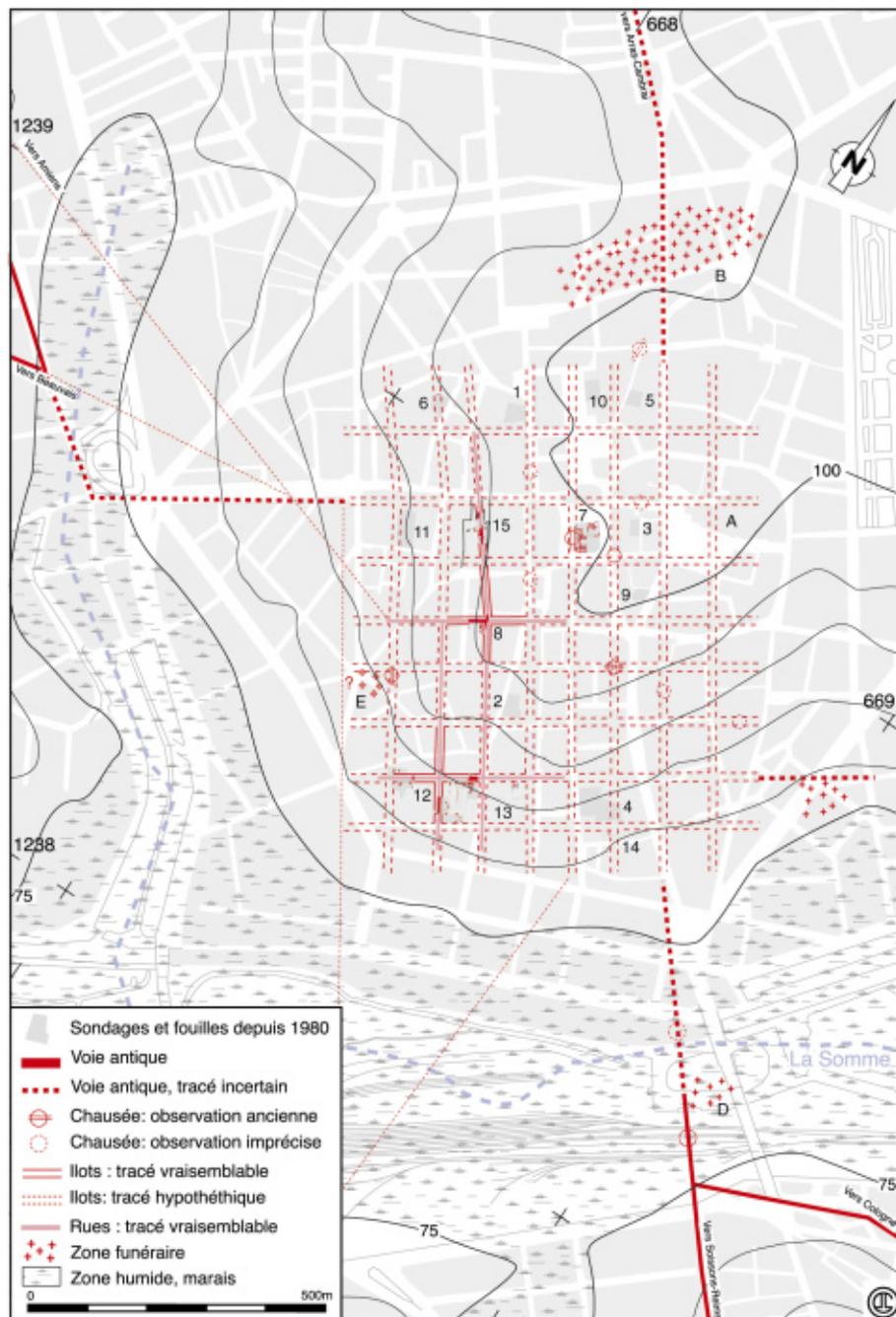


Fig. 3 - L'occupation antique à Saint-Quentin (avec une proposition de restitution du réseau des rues, en grande partie hypothétique). Observations, sondages et fouilles récentes, où des indices d'occupation antique ont été observés: 1) n° 27 à 31, rue Victor-Basch (1980); 2) n° 33 à 35, rue Voltaire (1981); 3) n° 8, place de l'Hôtel-de-Ville (1982); 4) n° 39, rue Villebois-Mareuil (1984); 5) n° 8, rue du Wé (1988); 6) Hôtel-Dieu (1989); 7) place de l'Hôtel-de-Ville (1989-1990); 8) n° 3, rue de l'Arquebuse (1991); 9) n° 14, rue de Lyon (1991); 10) 16, place Gracchus-Babeuf (2000); 11) n° 71, rue Emile-Zola (2004); 12) n° 68 à 80, rue Voltaire (2000 et 2005); 13) n° 81-83, rue Voltaire (2005); 14) n° 10-12, rue Bisson (2005). A: la Basilique. Les nécropoles: B: découverte au XVII^e siècle, lors des travaux de fortification; C: place du Marché-Franc (1822); D: cornes de Vauban (XVIII^e siècle); E: rue d'Aumale, stèle funéraire (XIX^e siècle).

l'agglomération ait pu dépasser 60 hectares, ce qui la situe dans la moyenne des chefs-lieux antiques de la Gaule. Jusqu'alors, les auteurs insistaient sur son implantation décalée par rapport à la ville médiévale dont elle n'aurait occupé que le sud-ouest. Désormais, il est établi que l'extension de la ville antique coïncide à peu près avec celle de la ville médiévale, sauf à l'est où l'habitat antique ne va pas aussi loin que celui de la période médiévale. Au nord, elle s'arrête apparemment un peu au sud de l'enceinte médiévale, mais cela n'est pas certain (des fondations ont été découvertes lors des travaux de fortification de l'Époque moderne). Au sud et au sud-est, les limites sont cernées d'assez près. Au nord-ouest, elles seront difficiles à préciser, car le secteur a été fortement bouleversé par les fortifications modernes.

La première occupation du site se placerait aux alentours de notre ère, ce qui n'a rien de surprenant : le nom même de la ville, *Augusta*, plaide en faveur d'une fondation sous le règne d'Auguste (31 avant à 14 après J.-C.)³³.

Des voies ou chaussées romaines ont été signalées anciennement en onze endroits, mais leur localisation est approximative et l'orientation souvent vague. Les seules observations sérieuses sont celles d'un carrefour de rues étudié rue de l'Arquebuse (Fig. 3, n° 8), d'un long segment reconnu entre les rues des Canoniers et Émile Zola (Fig. 3, n° 15), et de deux rues perpendiculaires exhumées au n° 68-80 rue Voltaire (Fig. 3, n° 12). Des indices permettent d'en restituer deux autres dans ce secteur. Ajoutons que l'alignement oriental du bâti mis au jour Place de l'Hôtel-de-Ville, correspond assez probablement à une façade sur une rue observée au XIX^e siècle et située hors de l'emprise des fouilles récentes. Enfin, à l'Hôtel-Dieu (Fig. 3, n° 6), une rue semble probable : elle n'a été vue que dans une coupe stratigraphique. Ces segments de rue et le bâti suivent une orientation commune. Ces éléments permettent d'esquisser un schéma de rues (Fig. 3) plus ou moins perpendiculaires entre elles (normal pour une ville antique fondée *ex nihilo*). Ce plan est encore largement hypothétique et il serait prématuré d'aborder la question des dimensions des *insulae* (îlots). A priori, elles semblent variées.

Nous ignorons tout de l'équipement monumental d'*Augusta*³⁴. La découverte d'une inscription antique relative au culte impérial³⁵, sous la Basilique (Fig. 3, A), a fait naître l'hypothèse que cette église, qui occupe un point culminant, recouvrait peut-être les restes d'un temple de Rome et d'Auguste. Il faut rester prudent, car la stèle est un remploi, comme d'autres blocs antiques visibles

33. Un grand nombre de villes nouvelles sont fondées dans les deux décennies qui précèdent notre ère.

34. Toute ville antique possédait un centre monumental public (*forum*), des temples, des édifices de spectacle (théâtre, amphithéâtre ou édifice mixte, etc.) et des thermes (bains) collectifs.

35. Gravée sur une stèle en calcaire noir aujourd'hui perdue, la pierre était cassée et l'inscription est incomplète (*CIL* XIII 3528 = Dess 7054). Cette dédicace qui peut être datée de la fin II^e ou plus probablement III^e siècle, s'adresse « à la divinité impériale, au dieu Vulcain, à la cité des *Viromandui* ». Le culte impérial a un caractère officiel : il permet aux habitants de l'Empire de manifester leur fidélité à l'Empereur. Ici, cette dimension publique et civique est encore démontrée par l'association dans la dédicace de la *civitas*, en tant qu'entité spirituelle.

dans les fondations médiévales dégagées dans la crypte archéologique³⁶, sous le chœur de la Basilique.

En ce qui concerne l'habitat, nos connaissances sont fort réduites. Place de l'Hôtel-de-Ville, des unités d'habitation n'ont été que partiellement reconnues, en dépit de la surface importante explorée. Les orientations des constructions, dont subsistaient les fondations de craie damée en tranchée, une cave et deux hypocaustes, révèlent que le secteur se place probablement dans l'angle d'un îlot, mais aucune des deux rues, certainement proches, qui le bordaient à l'ouest et au nord, n'a été observée. Trois unités foncières sont identifiables, une quatrième est probable. Les vestiges datent des trois premiers siècles de notre ère. Le quartier a été abandonné dans le troisième quart du III^e siècle, certainement à la suite d'un incendie. Les fouilles de la rue Voltaire montrent une occupation dense, complexe à saisir, en raison du faible dépôt stratigraphique antique qui ne dépasse pas 1,3 m et de l'ampleur des destructions dues aux bâtiments de la filature Tournon. Il faut attendre de disposer du rapport de fouille pour en présenter les résultats. L'occupation débute aux alentours de notre ère et s'interrompt au milieu du III^e siècle.

Des sépultures du Haut-Empire ont été mises au jour en trois endroits. Au nord de la ville (Fig. 3, B), une importante nécropole à incinérations a été détruite au XVII^e siècle par la construction des bastions de Saint-Jean et Riche-lieu³⁷. Les maigres informations disponibles suggèrent que plusieurs centaines de sépultures ont été découvertes, mais sans doute pas les milliers avancés par certains. Elles contenaient de la vaisselle de terre et de verre et des monnaies. Ces dernières indiquent une utilisation du cimetière depuis le début de notre ère jusqu'à la seconde moitié du II^e siècle. En 1822, aux alentours de la place du Marché Franc (Fig. 4, C), ont été exhumés deux petits caveaux maçonnés en briques rouges, dont un contenait un vase de bronze et deux verreries. Par ailleurs, dans les fondations des « cornes de Vauban », au sud de la ville (Fig. 4, D), un petit caveau, supposé funéraire, a livré un vase en sigillée. Enfin, une stèle funéraire, dont l'authenticité a été mise en doute, aurait été découverte rue d'Aumale (Fig. 4, E).

L'extension de l'occupation au Bas-Empire nous échappe : parmi les découvertes anciennes, seules trois monnaies du IV^e siècle sont signalées. La vingtaine d'interventions récentes n'a livré qu'une fibule annulaire (Place de l'Hôtel-de-Ville) et une monnaie (rue Voltaire), ce qui fait bien peu. En particulier, il n'y a pas d'indice d'une fortification d'époque romaine, alors que tous les chefs-lieux de la Gaule en ont été pourvus dans l'Antiquité tardive. Certes,

36. La crypte archéologique est un espace aménagé sous le chœur, à l'ouest de la crypte proprement dite, après les fouilles du Second Empire, pour permettre l'accès à une mosaïque découverte à cette occasion. Elle a été considérablement agrandie après la Première Guerre mondiale.

37. Sur la topographie médiévale et moderne : Jean-Luc Collart, « Saint-Quentin », dans Bruno Desachy, Jean-Olivier Guilhot dir., *Archéologie des villes. Démarches et exemples en Picardie : Abbeville, Amiens, Beauvais, Château-Thierry, Chaumont-en-Vexin, Compiègne, Crépy-en-Valois, Laon, Noyon, Saint-Quentin, Senlis, Soissons, Vervins*, Amiens, 1999, p. 67-128, pl. h.t. X et XI (Numéro spécial de la Revue archéologique de Picardie ; 16).

Gomart³⁸ a suggéré que l'enceinte du Castel – *Castellum*, dont le périmètre (qui enserrait une superficie de 5,5 hectares autour de la Basilique) est encore bien visible dans le parcellaire, pouvait dater du IV^e siècle. Cette datation a été réfutée par Lemaire³⁹: les textes indiquent que cette enceinte a été élevée à partir de 886 et ne mentionnent aucune fortification avant cette époque. Cela est confirmé par l'archéologie: les deux tronçons de murs observés par Gomart étaient construits en grès (rien qui ressemble aux murailles caractéristiques de l'architecture militaire romaine tardive: fondations formées de blocs remployés surmontés d'élévation en petit appareil, avec assises de carreaux de terre cuite).

Une petite nécropole à inhumation de cinquante tombes du IV^e siècle, avec des monnaies allant de Constance II (337-351) à Gratien (359-383), a été fouillée en 1886-1887, au lieu-dit «la Croix Saint-Claude» (Fig. 2), au sud du faubourg d'Isle, le long de la voie de Reims et à proximité d'une nécropole mérovingienne plus étendue⁴⁰. Assez éloignée de la ville, elle dépendait probablement d'un établissement rural.

Vermand

L'agglomération antique de Vermand comprend trois noyaux d'habitat d'importance voisine. Elle est plutôt mieux connue que celle de Saint-Quentin⁴¹. Dans l'*oppidum*, le village moderne occulte les vestiges antiques, mais au «Champ des Noyers» et au «Calvaire», les terrains sont mis en culture: l'extension de l'occupation gallo-romaine peut y être appréhendée à la fois par les prospections pédestres et les observations aériennes⁴².

38. *op. cit.*, 1858.

39. *op. cit.*, 1878, p. 462-464 et 1880, p. 495-496.

40. Théophile Eck, «Découverte d'un cimetière gallo-romain à Saint-Quentin (Aisne)», *Bulletin Archéologique*, 1888, p. 35-38; «Découverte d'un cimetière gallo-romain à Saint-Quentin», *MSASQ*, 4^e série, t. IX, *Années 1888-1889*, 1891, p. 251-273, pl.; *Les deux cimetières gallo-romains de Vermand et Saint-Quentin. Récit complet des fouilles de 1885, 1886, 1887*, Paris: Leroux, St-Quentin: Triqueneaux-Devienne, 1891, p. 286-308.

41. Présentations générales: Collart, *op. cit.*, 1982 et 1984; Jacques Coquelle, *La mémoire de Vermand*, t. I, *Les temps antiques – L'abbaye royale Notre dame de l'ordre de Prémontré*, Alençon: Dalmanio, 1985, 476 p.; Jean-Luc Collart, «Vermand (Aisne)», dans J.-P. Petit, M. Mangin, P. Brunella (dir.), *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, Paris, Errance, 1994, p. 230-231; [Michel Provost], «Vermand» dans Blaise Pichon, *op. cit.*, p. 477-505 [la notice a été en partie rédigée par J.-L. Collart; suite à un désaccord avec l'éditeur de la collection, elle a été terminée par ce dernier: elle est incomplète]; Jean-Luc Collart, Michèle Gaillard, «Vermand/Augusta Viromanduorum (Aisne)» [titre fautif dû à l'éditeur], dans Alain Ferdière (dir.), *op. cit.*, p. 493-496.

42. Roger Agache, *Détection aérienne des vestiges protohistoriques, gallo-romains et médiévaux dans le bassin de la Somme et ses abords. Contribution à l'histoire de l'occupation ancienne des sols. Nouvelles recherches*, Amiens: Société de Préhistoire du Nord, 1970 (2^e éd. augmentée d'une carte: 1971), 230 p., 400 fig. (Bulletin de la Société de Préhistoire du Nord numéro spécial; 7): fig. 371, 592, 593, 594; 1978, p. 402-404, ph. 224 à 226; Roger Agache, Bruno Bréart, *Atlas d'archéologie aérienne de Picardie. I. Le bassin de la Somme à l'époque protohistorique et romaine*, Amiens, Société des Antiquaires de Picardie, 1975, 164 p., 193 fig., 6 pl. couleurs, 19 cartes.

L'*oppidum* de Vermand constituait probablement le centre des *Viromandui* à la fin de l'indépendance : d'une part, c'est le seul de la *civitas* ; d'autre part, le chef-lieu fondé à l'époque romaine, *Augusta*, n'est distant que de 11 km⁴³. L'enceinte, de type éperon barré, est installée sur la pointe d'un plateau qui domine la vallée de l'Omignon, un affluent de la Somme. Au nord, le plateau a été comme entaillé et présente un versant très abrupt ; l'est est bordé par des marais. Ces défenses naturelles ont dû être jugées suffisantes, car il n'y a pas de trace d'ouvrages défensifs. Seules les faces sud et ouest ont été fortifiées par une levée de terre qui conserve une hauteur de plus de 4 m par rapport au sol intérieur et de plus de 10 m du côté du fossé. Elle est large à la base (au niveau du sol interne) d'environ 14 m (Fig. 4). La forme et les mensurations du fossé, largement comblé, restent à préciser. La surface interne de cette enceinte est d'environ 13,5 ha. À l'ouest de l'*oppidum*, se croisent les voies antiques de Beauvais à Bavay et d'Amiens à Saint-Quentin. Ernest Will⁴⁴ a vu dans cette position de carrefour, la confirmation du rôle prééminent de Vermand dans les premières années de l'occupation romaine, jusqu'à la fondation de Saint-Quentin.

Jusqu'à 1997, l'habitat antique dans l'enceinte de l'*oppidum*, recouvert par le village moderne, était pratiquement inconnu. En 1826-1827, quelques investigations sans méthode avaient exhumé des constructions au « Champ de la Trésorerie » (Fig. 5). Les fouilles que j'ai menées rue des Troupes, en 1997, ont révélé un habitat modeste (en bois et torchis), dense du I^{er} siècle jusqu'au début du V^e siècle, le long d'une rue (Fig. 5, n° 1). Deux tronçons de cette rue et une occupation antique de même nature ont été observés entre 1999 et 2001, à l'occasion de quatre autres sondages (Fig. 5, n° 2, 3, 4, 5). À la Médiathèque (Fig. 5, n° 4), de solides fondations de craie damée, qui supportaient un mur maçonné, indiquent un bâti plus riche. Désormais, il apparaît clairement que l'enceinte renferme un habitat antique remarquablement conservé. Il est possible qu'il soit structuré par un réseau de rues plus ou moins orthogonales, car la rue, les deux ou trois segments de fondations observés et le parcellaire moderne, présentent une orientation similaire.

Le quartier du « Calvaire » se développe au nord-ouest de l'*oppidum*. Jusqu'à l'inflexion de la voie antique de Saint-Quentin à Amiens, l'occupation borde la voie. Une activité artisanale y est attestée : quelques découvertes anciennes et des surveillances de travaux avec fouilles ponctuelles, lors de la construction du Collège et d'une maison contiguë, ont mis au jour des fours qui produisaient de la céramique grise et noire sableuse diffusée dans la plus grande partie de la cité des *Viromandui*⁴⁵, ce qui montre l'ampleur de cette activité. Au niveau de l'inflexion de la

43. De très nombreux chefs-lieux de *civitates* fondés par les Romains sont situés à proximité d'un *oppidum*.

44. « Recherches sur le développement urbain sous l'Empire romain dans le Nord de la France », *Gallia*, XX, 1962, p. 79-101.

45. Stéphane Dubois, Véronique Bourson, « Première approche des faciès céramiques de la cité des *Viromanduens* (milieu du I^{er}-fin du III^e s.) », *SFECAG, Actes du congrès de Lille-Bavay, 24-27 mai 2001*, Marseille, 2001, p. 183-201.

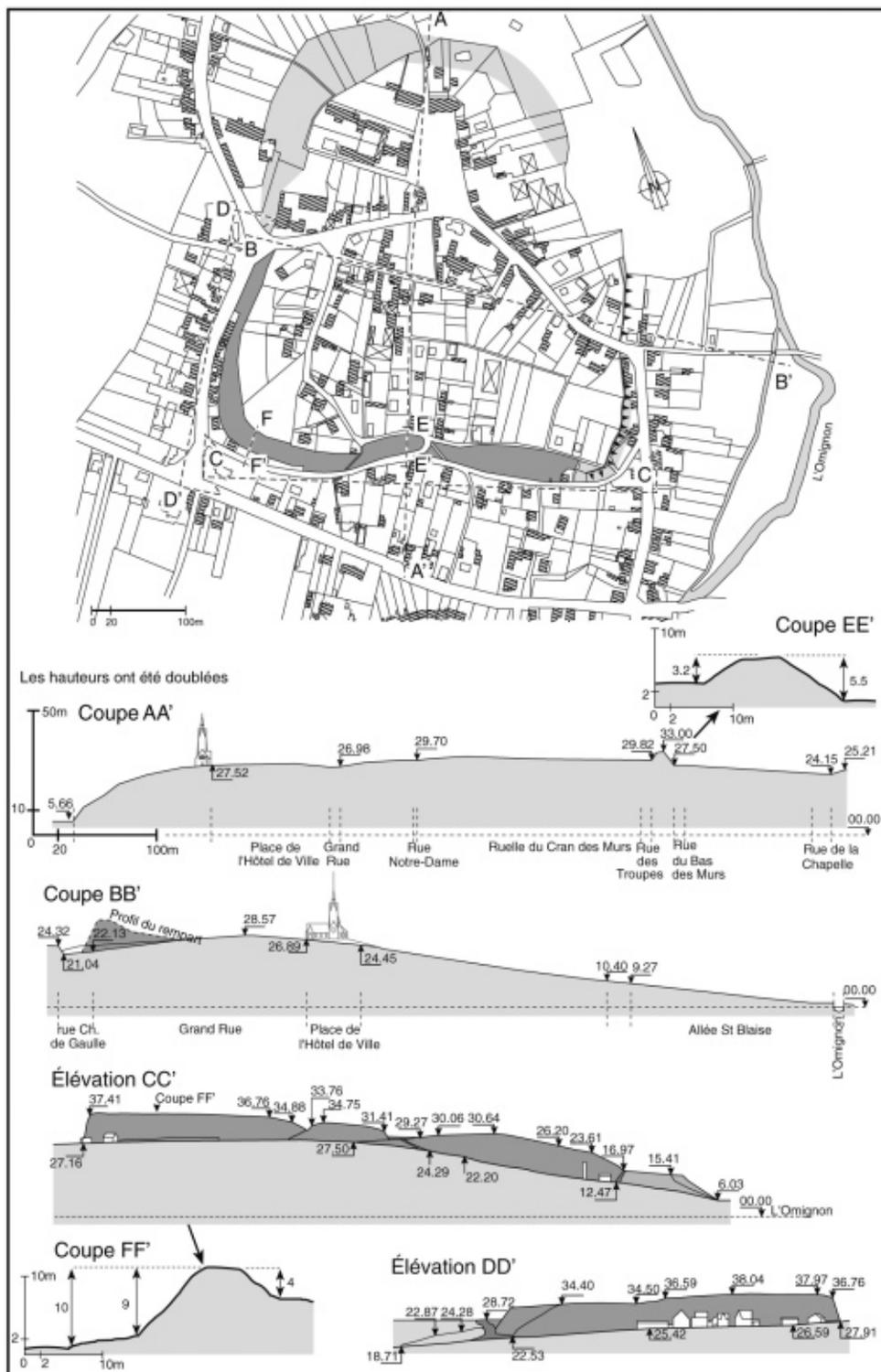


Fig. 4 - Vermand : plan de l'oppidum, vues et profils des levées de terre, d'après l'agence Thierry Algrin (ACMH).

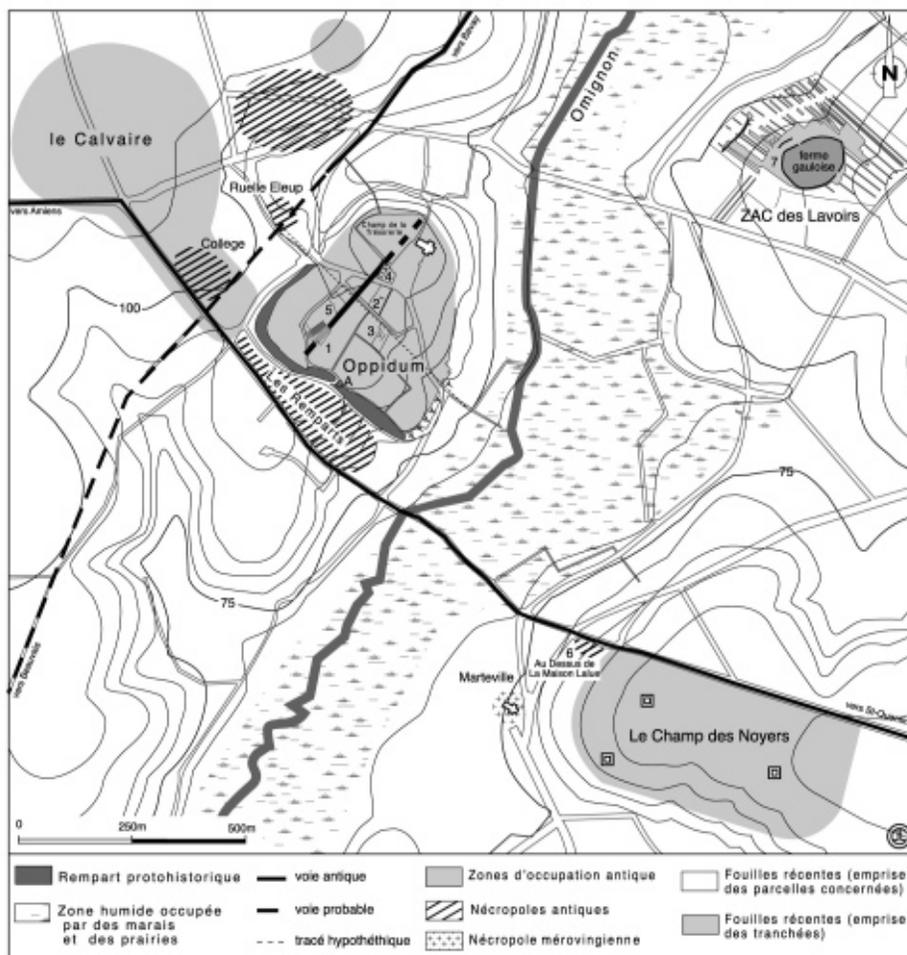


Fig. 5 - L'occupation antique à Vermand. Fouilles récentes, dans l'oppidum : 1) Rue des Troupes (1997) ; 2) Grand'-Rue (1999) ; 3) Rue Notre-Dame (1999) ; 4) Médiathèque (1999-2001). À l'extérieur : 6) Maison Lalue (1968-1976) ; 7) Les Lavoirs (1998).

voie et plus au nord, la zone d'occupation s'élargit considérablement. Ce secteur, connu dans la littérature archéologique, au XIX^e siècle comme « Champ des Tuileries » et au XX^e siècle, comme « Le Calvaire », s'étend sur 15 hectares au moins. Les prospections aériennes de Roger Agache révèlent, au milieu d'une aire de terre sombre, des constructions sur fondations de craie⁴⁶, peu nombreuses, dispersées, sans organisation claire. Les seuls bâtiments observés sont ceux qui possédaient des fondations de craie en tranchées profondes. Or, les investigations archéologiques réalisées dans l'*oppidum* montrent que ce mode de construction doit être très minoritaire : l'essentiel du bâti n'est probablement pas visible. Les découvertes au sol sont nombreuses et signalées depuis le XIX^e siècle. Elles suggèrent une occupation importante à partir du début de l'époque augustéenne et jusqu'à la fin du IV^e siècle.

46. Roger Agache, *op. cit.*, pl. 184, fig. 594 et plusieurs clichés inédits conservés au SRA Picardie ; Roger Agache, Bruno Bréart, *op. cit.*, p. 175.

Un troisième noyau d'occupation est situé à presque 1 km de l'*oppidum*, de l'autre côté de la vallée de l'Omignon, au-dessus du hameau de Marteville. Au XIX^e siècle, il est désigné comme «Champ des Noyers», mais l'appellation cadastrale actuelle est «Pâturage des Noyers». Les vestiges s'étendent sur un plateau, le long et au sud de la voie de Saint-Quentin à Amiens, sur une quinzaine d'hectares. Les photographies aériennes⁴⁷ montrent au nord-ouest, vers le rebord du plateau, un premier *fanum*⁴⁸ qui occupe une esplanade bordée de bâtiments. Au sud-ouest, un deuxième temple est bien visible. À l'est, séparé de cet ensemble par un groupe de constructions assez conséquent, un troisième *fanum* occupe une seconde esplanade délimitée par des bâtiments. Quelques fers et talons de lance, une épée pliée volontairement de La Tène⁴⁹ moyenne (de 250 à 150 avant J.-C.), correspondent soit à une nécropole soit à un lieu de culte protohistorique. La seconde interprétation est assez plausible, car les fouilles récentes sur plusieurs sanctuaires gallo-romains de la Picardie ont montré qu'ils succédaient à des installations cultuelles gauloises. Le mobilier recueilli en surface est abondant à partir de la période augustéenne. Le site est occupé au moins jusqu'au début du V^e siècle.

Au Bas-Empire, l'espace occupé ne semble pas s'être rétracté de façon significative (c'est un point difficile à apprécier). Au «Calvaire», l'occupation disparaît le long de la voie d'Amiens puisque les ateliers de potiers sont remplacés par des sépultures, en tout cas dans le secteur du collège. Mais plus au nord, les découvertes de surface sont nombreuses comme au «Champ des Noyers». Dans l'*oppidum*, l'habitat de la rue des Troupes est fréquenté jusqu'au début du V^e siècle.

Vermand est connue dans la littérature archéologique pour ses nombreuses sépultures du Bas-Empire, trouvées en six emplacements. À la «Ruelle Elleup», 40 tombes environ ont été détruites par une carrière en 1852. Au «Calvaire», près du «Chemin des Morts», environ 200 sépultures ont été fouillées en 1885-1886⁵⁰. Le tronçon de la route nationale 29, aménagé dans les années 1960, a fait disparaître un nombre indéterminé de tombes. Au sud-ouest, des sépultures sans mobilier ont été observées lors de la construction du collège. Déjà au XIX^e siècle, des inhumations du Bas-Empire sont mentionnées dans ce secteur. La plus importante nécropole a été mise au jour en 1885-1886 au lieu-dit «Les Remparts», dans le fossé comblé de l'*oppidum*: 429 sépultures ont été répertoriées. À Marteville, le long de la voie antique (Fig. 5, n° 6), 59 sépultures ont été fouillées méthodique-

47. Roger Agache, *La Somme pré-romaine et romaine*, Amiens, 1978, p. 402 et 404 (Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, série in 4° ; 24) ; de nombreuses autres vues dans la photothèque du SRA Picardie.

48. *Fanum* signifie en latin «petit temple, chapelle». Actuellement, il est employé pour désigner les temples de plan celtique où la *cella* (sanctuaire qui abrite la statue du ou des dieux), plus souvent carrée (mais elle peut être circulaire ou polygonale) est entourée par une galerie périphérique.

49. Terme qui fait référence à un site éponyme suisse, employé pour la chronologie de l'époque gauloise.

50. Théophile Eck, *op. cit.* 1891 ; Jules Pilloy, *Études sur d'anciens lieux de sépultures dans l'Aisne*, vol. 2, St-Quentin : Triqueneaux-Devienne et Paris : Lechevallier, 1895, p. 76-345, 14 pl. h.t.

ment de 1968 à 1976⁵¹. Un cimetière, apparemment important, a été reconnu autour de l'église de Marteville, ancienne paroisse réunie à Vermand. Utilisé durant le haut Moyen Âge (VI^e siècle assurément), il remonte peut-être à l'Antiquité, car quelques sarcophages romains tardifs y sont signalés.

Depuis le XVII^e siècle, Vermand a été identifiée comme une citadelle de l'armée romaine, le «château de Vermand»: cette idée était fondée sur une traduction inexacte du *castrum* mentionné dans l'*inventio s. Quintini prior*. À l'intérieur de l'*oppidum*, au niveau d'une interruption de la levée de terre correspondant à une porte (Fig. 5, A), les fouilles de 1826-1827 ont permis la découverte (à la base du rempart et à 70 cm de profondeur) d'un massif de fondation. Long de 11,20 m, large de 5,30 m et haut de 1,5 m, il était constitué de deux assises de blocs de récupération de grand appareil. Ces blocs, en partie sculptés, provenaient probablement de monuments publics et funéraires démantelés. En 1878, Lemaire⁵² a interprété cette découverte comme l'indice d'une probable remise en état de l'enceinte protohistorique au Bas-Empire. Pilloy a proposé d'y voir le soubassement d'une tour destinée à renforcer la porte⁵³.

Cette fortification était défendue, à partir du milieu du IV^e siècle, au moins pour partie, par des auxiliaires de l'armée romaine d'origine germanique. En effet, leurs tombes contiennent des dépôts caractéristiques: garnitures de ceinturon et armes pour les hommes; bijoux qui trouvent leurs parallèles au-delà du Rhin, dans la Germanie indépendante, pour les femmes⁵⁴. Le «tombeau militaire», dans le cimetière des Remparts, au mobilier exceptionnel, correspond à un officier de haut rang qui commandait ce genre d'unité. Il est difficile de préciser s'il y avait aussi des troupes régulières, car les sépultures de soldats ne contiennent rien de caractéristique et sont difficiles à mettre en évidence⁵⁵.

Les sources écrites plaident en faveur du transfert

Elles placent Augusta à Saint-Quentin

Un premier argument peut être tiré de deux documents antiques: l'*Itinéraire Antonin* qui est une sorte de guide routier et la *Table de Peutinger*, une carte déformée de l'Empire romain. Sur la *Table de Peutinger*, 31 lieues, soit 69 km (la lieue gauloise équivaut à 2,222 km), séparent *Samarobriva* et *Augusta Viromanduorum*.

51. Michel Loisel [improprement orthographié Loizel], «Le cimetière gallo-romain du Bas-Empire de Marteville», *Cahiers archéologiques de Picardie*, n° 4, 1977, p. 151-203.

52. *op. cit.*, 1878, p. 386-389.

53. *op. cit.*, 1895, p. 305-306.

54. Horst Wolfgang Böhme, *Germanische Grabfunde des 4. bis 5. Jahrhunderts zwischen unterer Elbe und Loire*, Munich: C. H. Beck'sche V., 2 vol., 384 p., 69 fig., 147 pl., 19 cartes (Münchner Beiträge zur Vor und Frühgeschichte; 19).

55. Éventuellement, elles peuvent être décelées par une étude anthropologique qui montre, dans un groupe funéraire, un taux anormalement élevé d'hommes.

La distance ne convient à aucun des deux sites : il y a 61 km d'Amiens à Vermand et 72 km jusqu'à Saint-Quentin. Dans le second cas, une erreur de copie serait plus compréhensible : un I aurait été omis, soit XXXI à la place de XXXII (71 km). L'*Itinéraire Antonin* indique que *Camaracum* – Cambrai et *Augusta Viromanduorum* sont distants de 18 lieues, soit 40 km, ce qui correspond parfaitement à Saint-Quentin (39,5 km, contre 37 km pour Vermand). Enfin, l'*Itinéraire Antonin* et la *Table de Peutinger* mentionnent conjointement qu'il y a 25 lieues, soit 55,5 km, entre l'*Augusta* des *Suessiones* et celle des *Viromandui*, soit exactement la distance de Soissons à Saint-Quentin. L'abbé Belley concluait : « Ce calcul démontre que la ville de St Quentin est *Augusta Veromanduorum* ».

Un deuxième argument, encore plus solide, est donné par le nom de l'un des quartiers médiévaux de Saint-Quentin : le *détroit* (du latin *districtus* : quartier) d'*Aouste*, qui apparaît dans quelques textes latins sous la forme *Augusta*. La seigneurie appartenait au cœtre (trésorier) du Chapitre qui la céda à la Ville, par une composition⁵⁶ de 1293, contre une rente perpétuelle⁵⁷. De ce fait, le *détroit* d'*Aouste* apparaît dans tous les comptes de la Ville au Moyen Âge, aux chapitres des dépenses et des recettes (cette justice était affermée). D'après une transaction de 1567 entre le Chapitre et la Ville, il s'étendait aux alentours du haut de la rue des Patriotes, de la rue des Agaces et du haut de la rue Voltaire⁵⁸.

La meilleure démonstration est fournie par l'*inventio prior*. Ce récit sera examiné en détail plus bas ; retenons qu'il remonte au VII^e ou VIII^e siècle dans sa forme initiale (voir les textes : Fig. 6). Il indique que : 1) *Augusta Viromanduorum* est à proximité de la Somme ; 2) la voie d'Amiens à Laon y passe ; 3) le tombeau de Quentin et la *cellula* (petit bâtiment, chapelle) qui le protège sont sur une hauteur d'*Augusta* (sans qu'il soit précisé s'ils se trouvent dans la ville ou à proximité), sur le tracé de la route qui mène à Vermand. Ces informations désignent le site de Saint-Quentin.

Enfin, plusieurs textes médiévaux (à partir du IX^e siècle) localisent *Augusta* à Saint-Quentin : ils ont été énumérés par Hémeré et Lemaire⁵⁹. Je n'en retiendrai que le plus explicite : au X^e siècle, *le livre des miracles de saint Quentin survenus dans l'abbaye d'Isle* précise que l'église de Saint-Quentin se trouve dans la « ville désignée anciennement sous le nom d'*Augusta* »⁶⁰.

56. Accord négocié entre deux parties en conflit.

57. Hémeré, *op. cit.*, *Regestum*, p. 55-56.

58. Pour le détail, on se reportera à Hémeré, *op. cit.*, et Lemaire, *op. cit.* 1878.

59. *op. cit.* 1878 et 1879. Pour le IX^e siècle : *Annales de Saint-Bertin*, années 842, 852, 858, rédigées par l'évêque Prudence de Troyes ; *Chronique universelle* d'Adon : 24 juin ; martyrologes de Saint-Quentin et d'Origny-Sainte-Benoîte, 24 juin et 31 octobre.

60. *Miracula S. Quintini in caenobio Insulensis patrata* (B. Bossue éd. dans Société des Bollandistes, *Acta sanctorum quotquot to orbe coluntur, vel a catholicis scriptoribus celebrantur, quae ex Latinis et Graecis, aliarumque gentium antiquis monumentis collegit, digessit, notis illustravit Ioannes Bollandus* – ci-après abrégé : AASS – Oct XIII, 1883, p. 812-815). : « À l'époque où la construction de cette église [Saint-Quentin] exigeait des sommes énormes, un prêtre fort renommé, appelé Erchembod, de la ville de Noyon, vint dans la ville désignée anciennement sous le nom d'*Augusta* (*castrum Augustam veteri vocabulo appellatum*), pour chercher remède à son infirmité... »

Version 1 - VII^e siècle ? (AASS Oct. XIII, p. 781-787 = BHL 7000)

[14] « Eusebia, exaudita est deprecatio tua : surge, et vade intra Gallias, require locum qui dicitur Augusta Veromandorum [Augusta Viromandorum-Viromandorum], juxta fluvium qui vocatur Somma [juxta fluenta Sumenam-Summam], ubi transit agger publicus qui venit de Ambianensium civitate et pergit contra Lugdunum [Laudunum] Clavatum. In ipso igitur loco require et invenies sub aqua cadaver sancti Quintini, mei martyris ».

[16] Tunc quidam senex, nomine Eraclianus [Eraglinus, Eraclius, Heraclinius, etc] in via ei obvius fuit, at illa cepit eum diligenter sciscitari: « Ubi namque est locus vel municipium quae Augusta Veromandorum nuncupatur? » senex respondit: « Jam in proximo est ». [...] « Per Dominum tibi specialiter rogo ut mihi ostendas ubi agger publicus et hunc fluvium pergit simul ».

[19] Tunc praefata matrona, accipiens venerabile corpus, involvit eum in linteamine mundo et voluit eum in Viromandis civitatem sepelire. Cumque in iter proficiscerentur, venerunt in quoddam municipium quod Augusta Veromandorum nuncupatur : deponentes eum, quia praereponderare ambulare non poterant. Cognoscens autem haec quae agebantur, praefata matrona sepelivit eum in eodem loco, et super sepulcrum ejus cellulam aedificavit.

« Eusébie, ta prière est exaucée ; lève toi et va dans les Gaules chercher le lieu nommé **Augusta des Veromandui**, près du fleuve appelé **Somme**, là où traverse la route publique qui vient de la cité d'Amiens et se dirige vers Laon la Perchée. Cherche en ce lieu même et tu trouveras sous l'eau le corps de saint Quentin, mon martyr ».

Alors, un vieillard appelé Eraclianus apparut sur son chemin. Avec empressement, elle commença à le questionner : « Où est le lieu ou le **municipe appelé Augusta des Viromandui** ? ». Le vieillard lui répondit: « Vous êtes tout près ». [...] « Au nom de Dieu, je te prie, en particulier, de me montrer l'endroit où la route publique traverse le fleuve »

Alors, la dame, recueillant le vénérable corps, l'enveloppa dans une fine toile blanche et voulut l'inhumier dans la cité de **Vermand**. En chemin, ils parvinrent dans une certaine ville appelée **Augusta des Viromandui**, où ils déposèrent le corps car ils ne pouvaient plus avancer en raison de son poids. Comprenant de quoi il s'agissait, la dame l'enterra sur le même lieu et construisit une chapelle au dessus de la tombe.

Version 2 - IX^e siècle (AASS Oct. XIII, p. 792-793 = BHL 7007)

[20] Eusebia, orationis tuae preces exaudite sunt, et coram Domino acceptae : surge itaque et perge in Gallias et perquire locum qui Augusta Viromandorum [Veromandorum] dicitur, cujus situs est juxta fluentia Somme, ubi via publica transit ab Ambianensium civitate veniens contra Laudunum Clavatum. Eo igitur loco diligenter perquire et invenies corpus beati Quintini, martyris Christi, diu jam paludibus et aquis tumulatum.

[21] Cum igitur angelico ducta ad locum sibi insinuatum pervenire capisset, senex quidam, Eraclius nomine, in via ei obvius venit. Quem illa ad se vocatum interrogare cepit, et ab eo sciscitari, ubinam esset locus qui Augusta Viromandorum dicebatur. Cui ille respondit « In proximo est » [...] « Per Deum, inquit, te rogo, ut hoc mihi tantum ostendas, ubi via publica Ambianis veniens, et Laudunum pergens, Sommam flumen transeat ».

[24] « Praefata igitur venerabilis matrona acceptum beatissimum corpus linteaminibus involvit, et Viromandensium castrum [ad Veromandensium], quod ab eo loco quinquae ferme millibus distat, reverenter tumulandum advehere disposuit. Sed beatissimus martyr, locum sanguine suo consecratum relinquere nolens, mox ut ab aqua montis summum ascendit, sui ponderis gravedine longius se proficisci nolle manifestissime docuit. Portantium enim jam defecerant gressus, et vires lassatione [lassitudine] pressae martyris venerande cessarunt voluntati. Beato vero Eusebia, talibus gestis voluntatem sancti intelligens, ibi eum deponi fecit; et reverenter secundum loci et concessum sepeliri, cellulam quibus tunc poterant nisibus gratanter aedificavit... »

« Eusébie, tes prières sont exaucées et entendues par Dieu : lève toi, va dans les Gaules et cherche un lieu appelé **Augusta des Viromandui**, situé au bord du fleuve **Somme**, là où traverse la route publique venant d'Amiens vers Laon la Perchée. Cherche activement en ce lieu même et tu trouveras le corps du bienheureux Quentin, martyr du Christ, depuis longtemps déjà, enseveli dans les marais et l'eau ».

Lorsque, conduite par l'ange, elle arrivait au lieu indiqué, un vieillard appelé Eraclianus apparut sur son chemin. Alors, l'ayant fait approcher, elle commença à l'interroger et lui demanda où se trouvait le lieu appelé **Augusta des Viromandui**. Ce dernier lui répondit : « Vous êtes tout près ». [...] « Au nom de Dieu - dit-elle - je te prie de me montrer l'endroit où la route publique venant d'Amiens et allant à Laon, traverse le fleuve **Somme** ».

Alors la vénérable dame décida d'emmenner précautionneusement le bienheureux corps enveloppé dans un linge, à **Vermand**, qui est à environ 5 milles de l'endroit où elle se trouvait, afin de l'enterrer. Mais le bienheureux martyr, refusant de quitter l'endroit consacré par son sang, à peine éloigné des rives du fleuve, dès qu'il eut atteint le sommet d'une hauteur, indiqua de façon très claire par la lourdeur de son poids, qu'il ne voulait pas aller plus loin. Déjà, ceux qui le portaient renoncèrent à avancer et par lassitude cessèrent les efforts, en raison de la pesanteur vénérable du martyr. La bienheureuse Eusébie comprenant que tout cela manifestait la volonté du saint, le fit déposer à cet endroit et ensevelir respectueusement, autant que pouvaient le permettre les circonstances du temps et du lieu puis bâtit, par reconnaissance, une chapelle, au mieux de ses moyens. ...

Version 3 - Texte de l'Authentique - IX^e siècle ? (AASS Oct. XIII, p. 800 = BHL 7009)

[19] « Eusebia exaudita est oratio tua. Surge itaque et perge in Gallias, ac perquire locum qui Augusta Viromandorum nuncupatur, iuxta fluentia Somene, ubi via publica transit ad Ambianensium civitatem, veniens contra Laudunum Clavatum. Eo igitur loco diligenter perquire et invenies corpus beati Quintini, martyris Christi, diu jam paludibus et aquis tumulatum;... »

[20] ... ad locum sibi significatum pervenire capisset, senex quidam, Eraclianus nomine, in via ei obvius venit : quem ad se vocatum interrogare cepit, et ab eo sciscitari ubinam esset locus qui Augusta Viromandorum dicebatur. Cui ille respondit « In proximo est » [...] « Per Dominum, inquit, te rogo ut hoc saltem mihi ostendas, ubi via publica Ambianis veniens, et Laudunum pergens, Somene flumen transeat ».

[23] Praefata igitur venerabilis matrona acceptum beatissimi martyris corpus linteaminibus involutum, et Viromandensium castrum [ad quoddam Viromandensium castrum], quod ab eo loco quinquae ferme millibus distat, reverenter tumulandum, advehere disposuit. Sed Deus omnipotens locum sui martyris sanguine consecratum tanto thesauro privare nolens, mox ut ab aqua summum montis, qui eum advectabant conscendere capissent, nimia ponderis gravedine pergravati, longius ire non valentes, subsisterunt. Cumque sapienter conarentur ulterius deferre et minime valerent, beata Eusebia talibus gestis utpote voluntatem Dei intelligens ibi eum fecit deponi, et reverenter secundum loci et temporis concessum sepeliri, cellulamque, quibus tunc poterat nisibus, gratanter aedificavit.

« Eusébie, ta prière est exaucée. Lève toi, va dans les Gaules et cherche un lieu appelé **Augusta des Veromandui**, sur les bords de la **Somme**, à l'endroit où traverse la route publique qui conduit à la cité d'Amiens venant de Laon la Perchée. Dans ce lieu, cherche avec soin et tu trouveras le corps du bienheureux Quentin, martyr du Christ, depuis longtemps déjà, s'y trouve enseveli sous les eaux et les marais ».

« ... Lorsqu'elle touchait au lieu qui lui avait été désigné, un vieillard nommé Eraclianus apparut sur sa route. L'ayant fait approcher, elle commença à l'interroger et lui demanda où est le lieu que l'on appelle **Augusta des Veromandui**. « Il est tout proche », répondit-il. [...] « Au nom du Seigneur - lui dit-elle - je t'en prie, montre moi l'endroit où la voie publique, qui va d'Amiens à Laon, traverse le fleuve **Somme**. »

La vénérable dame ayant enveloppé de linge fin le corps du bienheureux martyr, se disposa à le faire transporter à **Vermand**, situé à cinq milles de là, pour l'y faire inhumer honorablement. Mais Dieu tout puissant ne voulut pas priver d'un si riche trésor le lieu consacré par le sang de son martyr : à peine ceux qui le portaient depuis les rives du fleuve parvenus au sommet d'une hauteur, ils furent écrasés par la pesanteur excessive du fardeau et ne pouvant pas aller plus loin, se virent contraints d'arrêter. Ils essayèrent plusieurs fois de le porter plus loin, mais toujours en vain. Alors la bienheureuse Eusébie, voyant en cela un signe manifeste de la volonté de Dieu, fit déposer le corps à cet endroit, le fit ensevelir aussi respectueusement que pouvaient le permettre les circonstances du temps et du lieu et, par reconnaissance, bâtit une petite chapelle, au mieux de ses moyens.

Fig. 6 - Indications topographiques dans les trois versions de l'Inventio (textes latins édités par Bossue AASS, 1883 : entre crochets, variantes recensées).

La convergence de ces informations ne laisse pas de place au doute : *Augusta Viromanduorum* correspond bien à Saint-Quentin, ce qui est encore démontré par l'archéologie et la découverte d'une inscription relative à un culte civique (voir note 35).

Les actes de saint Quentin présentent Vermand comme la ville principale

Le récit de l'*inventio* fournit le meilleur argument en faveur de la thèse du transfert : il distingue *Augusta*, au bord de la Somme, où est enterré saint Quentin et la *Viromandis civitas – Viromandensium castrum*, à cinq milles de là, qui apparaît comme la ville principale. Avant d'analyser les informations ayant trait à la question qui nous occupe, il est nécessaire de préciser la date de rédaction et l'intérêt historique de ce texte.

Une édition critique a été assurée par le père Benjamin Bossue dans les *Acta Sanctorum*⁶¹ : les manuscrits présentent des variantes, mais il distingue trois versions principales en prose de la *passio* et l'*inventio prior*. Ce classement, adopté par la *Bibliotheca hagiographica latina*⁶², a été validé par Jean-Luc Villette dans ses recherches approfondies sur le corpus hagiographique de saint Quentin⁶³. Quelques savants ont vu dans les actes de saint Quentin un document ancien, mais la multiplicité des supplices de la *passio* ne plaide pas dans ce sens. En particulier, certains détails du martyre, clous enfoncés sous les ongles, grandes broches rentrées par les épaules, pourraient résulter de la découverte dans la tombe d'objets de fer (ferrures et clous de cercueil ?) lors de l'*inventio secunda* d'Éloi, au milieu du VII^e siècle⁶⁴. La première version (BHL 6999-7000) daterait de la seconde moitié du VII^e ou du début du VIII^e siècle ; la deuxième (BHL 7005-7007) et la troisième (BHL 7008-7009) sont du IX^e siècle.

Cependant, une première version des actes de saint Quentin existait probablement avant la fin du VI^e siècle, car Grégoire de Tours († vers 594), dans son *Liber in gloria martyrum* (I, 72), rédigé dans le dernier tiers du VI^e siècle, donne un résumé de l'*inventio* conforme au récit qui nous est parvenu⁶⁵.

61. AASS, Oct., t. XIII, 1883, p. 725-820.

62. Société des Bollandistes, *Bibliotheca hagiographica latina Antiquae et mediae aetatis* (abrégé : BHL), Bruxelles, 1898-1899, p. 1019-1021.

63. Villette a fait une analyse détaillée des manuscrits dans sa thèse, *Hagiographie et culte d'un saint dans le haut Moyen Âge : saint Quentin, apôtre du Vermandois, VI^e-XI^e siècle. 2 vol.*, thèse de III^e cycle, Université de Paris X-Nanterre, 1982, 598 p., résumée dans un article récent, « *Passiones et inventiones S. Quintini*, l'élaboration d'un corpus hagiographique du haut Moyen Âge », *Vies de saints dans le nord de la France (VI^e-XI^e siècles)*, *Mélanges de science religieuse*, t. 56, 1999, n° 2, p. 49-76. Voir aussi Sabine Racinet, *Peuplement et christianisation dans la partie occidentale de la province ecclésiastique de Reims (anciens diocèses d'Amiens, de Beauvais et de Noyon, du IV^e siècle à la fin du X^e siècle)*, thèse de doctorat d'Histoire, Université de Reims, 2002, p. 128-139.

64. La chronologie est discutée : 651 plutôt que 641.

65. Bruno Krusch éd. *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores rerum merovingicarum* (ci-après abrégé : MGH, SRM), I, 2, Hanovre, 1885, p. 536-537.

Quoi qu'il en soit, les textes dont nous disposons sont bien postérieurs aux événements rapportés : le martyre se placerait à la fin du III^e siècle ou tout début du IV^e siècle et l'*inventio prior*, au milieu du IV^e siècle⁶⁶. Il est donc légitime de s'interroger sur la véracité des événements relatés comme le font les historiens contemporains. Toutefois, ce n'est pas la christianisation de la Gaule qui nous intéresse ici, mais la géographie locale. Dans la littérature hagiographique, les événements sont replacés dans un contexte topographique précis qui leur confère plus de véracité. Ainsi, les actes de saint Quentin nous donnent une image de la configuration des lieux au haut Moyen Âge plutôt que dans l'Antiquité, mais cela ne réduit pas leur intérêt pour la question qui nous occupe.

Le récit de la première découverte distingue nettement deux localités : le *locus* (lieu) ou *municipium* (ville) appelé *Augusta Veromanduorum*, près duquel Eusébie retrouve le corps de Quentin et la *Viromandis civitas* (version 1) ou le *Vermandensium castrum* (versions 2 et 3), *Vermandensium* (version 2), où la pieuse dame désire aller enterrer les restes du martyr. On a suggéré que ce sont deux façons de désigner la même ville⁶⁷. Mais les versions 2 et 3 ne permettent aucun doute : elles indiquent que le *Vermandensium castrum* «est éloigné de 5 milles de ce lieu [de la découverte]». Cette ville ne peut coïncider avec *Augusta*. L'hagiographe du IX^e siècle qui a ajouté cette précision visait à dissiper toute ambiguïté : il voulait que le lecteur n'ait aucune hésitation sur l'identité de ce *Vermandensium castrum* avec Vermand.

Ce point étant établi, quels sont les arguments qui conduisent à voir dans ce *Vermandensium castrum* la ville principale ? En premier lieu, les termes utilisés pour désigner Vermand sont révélateurs :

- *Viromandis civitas* (première version) : dans les textes du haut Moyen Âge, *civitas*, lorsqu'il s'agit d'une ville, est réservé au chef-lieu de la *civitas* (territoire du diocèse et en général, du comté correspondant) ; ce sens est confirmé par d'autres passages des actes de saint Quentin où Amiens est appelé *Ambianensium/Ambianis civitas* et Bâle, *Basilical/Basilea civitas*.
- *Vermandensium castrum* (versions 2 et 3) : ordinairement, *castrum* désigne une ville fortifiée d'importance secondaire. Mais, le rédacteur des actes l'emploie pour Amiens⁶⁸ dans la version 2 comme synonyme de *civitas*.
- *Vermandensium*, utilisé seul dans une variante de la version 2, paraît s'appliquer à la ville principale de la cité, puisque Beauvais est appelé *Bellovacensium* dans le même texte.

66. La chronologie des faits a été l'objet de discussions développées qui ne seront pas évoquées ici.

67. Père Charles Le Cointe, *Annales ecclesiastici Francorum*, t. I, 1665, ad annum 531, p. 383-388, suggère que le texte de l'*inventio prior* est fautif dans le passage qui semble distinguer deux endroits : *Viromandis civitas* ou *castrum* ne serait qu'une autre façon d'appeler *Augusta Viromanduorum* ; cette idée sera reprise par Bendier, *op. cit.*

68. *castrum quod Somanobrium antiquitus, modo Ambianis vocatur* : «la ville forte qui porte anciennement le nom de *Somanobriva* mais qui est appelée parfois *Ambianis/Amiens*».

La terminologie est donc explicite et personne n'a pu avancer une explication crédible du nom de Vermand s'il ne correspondait pas à celui de la ville principale. Toutefois, j'ai fini par trouver cette hypothèse : Vermand ne se serait-il pas appelé *Castrum* au Haut-Empire ? En effet, quelques agglomérations romaines ont porté un nom formé de *castellum* ou *castrum* : dans la région, il y a un bon exemple avec *Castellum Menapiorum* – Cassel, la capitale des *Menapii*. Vu le sens général de ce terme, l'adjonction de *Viromanduorum* serait logique puisque Vermand a été très probablement le premier chef-lieu de la cité avant la fondation d'*Augusta*. Le nom serait resté après son changement de statut. Cette proposition ne me paraît pas très solide, car elle implique que le site gaulois aurait été rebaptisé après la conquête, ce qui n'est absolument pas la règle en Gaule où les toponymes antérieurs ont été conservés. D'autre part, l'exemple de Cassel est instructif : la ville, déchue de son statut de capitale, n'a pas conservé le nom des *Menapii*. Même dans l'hypothèse d'un *Castrum Viromanduorum* du Haut-Empire, si Vermand n'avait pas été la ville principale à la fin de l'Antiquité, elle se serait appelé *Castre*.

En second lieu, la place prépondérante occupée par Vermand apparaît nettement dans l'*inventio* : Eusébie veut y aller pour enterrer Quentin. Présent dans les trois versions, ce fait est loin d'être anodin : il s'agit d'un élément important dans l'exposé d'un miracle. Eusébie veut aller à un endroit, mais une volonté supérieure l'empêche de réaliser ce projet, car le corps devient si lourd qu'il ne peut plus être déplacé. Il me semble que ce miracle « classique »⁶⁹ a pour objectif d'expliquer une anomalie : pourquoi Quentin n'était-il pas enterré au chef-lieu ?

L'idée a été avancée que la précision « est éloigné de 5 milles de ce lieu », ajoutée au IX^e siècle, constituait peut-être une réinterprétation de la géographie historique locale⁷⁰. J'ai cherché ce qui pourrait expliquer cette « erreur » et fini par trouver cette idée : pour justifier le transfert du siège épiscopal à Noyon, les clercs de la région ont développé la thèse de la ruine de la ville épiscopale initiale. Quelques textes tardifs⁷¹ avancent que la ville aurait été détruite, soit par les Huns en 451, soit par Clotaire en 534. Trompés par le nom et les débris antiques qui s'y trouvaient, ces ecclésiastiques auraient placé le premier siège épiscopal à Vermand. Influencés par cette idée, les rédacteurs des versions 2 et 3 auraient réinterprété le texte initial, en raison de sa formulation ambiguë, ajoutant cette précision

69. Ce type de miracle est un poncif hagiographique.

70. Au cours d'une séance de travail du groupe *topographie chrétienne des cités de la Gaule* (UMR 6575 du CNRS).

71. Ce thème apparaît clairement dans la troisième vie de saint Médard écrite par Radbod, évêque de Noyon au XI^e siècle (mais est absent de la première *vita* longtemps attribuée à Venance Fortunat, mais qui date du VII^e siècle). La destruction imputée aux Huns se fonde uniquement sur l'histoire générale de la Gaule. Les ravages de Clotaire sont extrapolés de la première vie de saint Médard : Clotaire traverse la Somme et pille tout jusqu'à Noyon. Ce serait le motif du transfert du siège épiscopal, soit que *Virmandis* ait subi des dommages importants, soit que Médard lui ait préféré une ville plus facile à défendre. Cette idée, admise par de nombreux auteurs modernes, a été réfutée par Lemaire, *op. cit.*, 1880, p. 394-398.

topographique pour le clarifier. Cette hypothèse n'est guère crédible. En effet, dans la première version de l'*inventio* qui omet l'indication de distance, le texte distingue déjà nettement les deux sites et un miracle est nécessaire pour expliquer la présence du tombeau de Quentin à *Augusta*. Quelle aurait été la portée de ce miracle, s'il s'était agi d'un même lieu : faute de pouvoir entrer dans la ville, le martyr aurait été enterré sur une hauteur voisine de 300 m au maximum (en admettant que le quartier d'*Aouste* constituait le cœur d'un habitat rétracté, ce qui est loin d'être démontré, cf. note 18) ? Cela n'aurait aucun sens.

Il est donc clair que les rédacteurs du haut Moyen Âge considèrent que Vermand était – ou avait été – la ville principale du Vermandois (en effet, rien ne permet d'établir si les auteurs décrivent le statut de Vermand au moment de la rédaction ou à l'époque des faits rapportés). En dépit des hypothèses qui tendraient à soutenir le contraire, il me semble assez évident, à la lecture du texte, que cette idée est présente dès la première version des actes, dans la seconde moitié du VII^e siècle ou au début du VIII^e siècle. Cela constitue un indice très fort de la probable promotion de cette ville à l'époque romaine tardive.

D'autres textes suggèrent que Vermand est la capitale du Vermandois à l'époque mérovingienne

Le texte de Grégoire de Tours déjà mentionné (*In gloria martyrum*, I, 72) semble placer la ville principale du Vermandois à Saint-Quentin et fournirait ainsi un argument pour nier la promotion de Vermand. L'évêque rapporte un miracle dû à l'intervention de saint Quentin. Un homme vole le cheval d'un prêtre : il est pris et condamné à mort par un juge. Le prêtre frappé de remords devant tant de dureté, n'ayant pu obtenir la grâce du voleur, prie sur le tombeau du martyr. Un miracle se produit : lors de l'exécution, la corde se rompt et le voleur est gracié. Grégoire indique que le martyr Quentin repose *apud Viromandensium oppidum*⁷² et que le miracle a lieu *in hac igitur urbe*.

Ce récit pourrait donc indiquer qu'*Augusta*-Saint-Quentin a été appelée *Virmandensium oppidum/urbs*. Son interprétation mérite discussion. Premièrement, *oppidum* et *urbs* peuvent avoir le sens de « ville », mais aussi celui de « territoire ». La traduction peut être : « dans la ville du Vermandois » et « dans cette ville », mais aussi : « dans la cité (au sens de *civitas*) du Vermandois/dans le Vermandois » et « dans cette cité/dans ce pays ». Deuxièmement, la précision de l'information topographique peut être mise en doute, dans la mesure où il est peu probable que Grégoire ait eu une connaissance personnelle des lieux. Le tombeau n'était pas très éloigné de Vermand (11 km) et Grégoire peut considérer qu'il est placé dans la ville : une localisation suburbaine est presque la norme en Gaule (voir note 18). Troisièmement, à la suite de Lemaire (*op. cit.* 1894 et 1904), il est possible d'envisager qu'*Augusta*-Saint-Quentin avait recouvré sa prééminence

72. « Dans la cité du Vermandois en Gaule, repose le martyr Quentin, dont le bienheureux corps fut retrouvé par une dame pieuse depuis longtemps aveugle. À peine était-il réapparu du fond du fleuve qu'un miracle se produisit : quand il fit surface, il rendit la vue à la femme ».

dès cette époque⁷³. Cette proposition est séduisante, dans la mesure où, une fois l'évêque parti à Noyon, selon la tradition dans la première moitié du VI^e siècle⁷⁴, le déclin de Vermand devait être amorcé. Avec les progrès du christianisme, le culte des reliques avait revitalisé l'ancien chef-lieu: les fouilles en cours de Christian Sapin, dans la crypte archéologique de la Basilique⁷⁵, ont révélé les vestiges d'une église du VI^e siècle qui pourrait déjà être importante et dans la vaste nécropole associée se faisaient inhumer des personnalités de haut rang⁷⁶. Ces découvertes montrent l'importance du culte de saint Quentin dès cette période: le texte de Grégoire de Tours en est une autre preuve⁷⁷.

Les deux premières interprétations ont ma préférence, car trois autres textes du haut Moyen Âge conduisent à identifier l'*oppidum* ou l'*urbs Virmanden-*

73. Lemaire soutenait que Vermand avait été détruite et désertée en 407 et qu'*Augusta* était devenue la ville principale, siège des évêques, sous le nom de *Veromandis*.

74. La question est discutée par Michèle Gaillard avec la coll. de Jean-Luc Collart et Christian Sapin, « Vermand/Saint-Quentin », *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle*, XIV, *Province ecclésiastique de Reims (Belgica secunda)*, Paris 2006, p. 67-76. Les sources sont muettes sur les premiers évêques de Vermandois: les 11 premiers noms de la liste épiscopale, dont les plus anciens manuscrits sont de la seconde moitié du XII^e siècle, paraissent empruntés à d'autres sièges (Mgr Louis Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. III, Paris, 1915 p. 99-106: *Civitas Veromanduorum* – Saint-Quentin, Noyon). L'attestation la plus ancienne se trouve dans la vie de saint Médard (*vita s. Medardi*, Bruno Krusch éd, *MGH, Auctores Antiquissimi*, IV, 2, Berlin, 1885, p. 67-73) longtemps attribuée à Fortunat († 602) qui mentionne une école épiscopale, où le jeune Médard étudie, ce qui nous situe dans le troisième tiers du V^e siècle. En 511, au concile d'Orléans, *Sophronius/Sofronius* signe comme *Viromandensis episcopus/episcopus de Viromandis*. La tradition attribue le transfert à Médard († vers 560). Vers 530, il est élevé à l'épiscopat dans l'*urbs Vermandensium: defuncto Veromandensium urbis pontifice, in eius loco consecrator episcopus* (*vita s. Medardi, op. cit.*, p. 71). Mais vers 555, c'est à Noyon que la reine Radegonde vient lui demander de la consacrer à Dieu (Venance Fortunat, *Vita s. Radegundis*, B. Krusch éd., *ibid.*, p. 41). Cependant, la *Vie de s. Éloi* (*Vita Eligii episcopi noviomagensis*, B. Krusch éd., *MGH, SRM*, 4, Hanovre, 1902, p. 695, § 2,2), précise, au milieu du VII^e siècle, que l'*urbs Vermandensis* est siège épiscopal: *Vermandensi scilicet, quae est metropolis urbs*. Le rang de cette ville est encore confirmé par l'emploi, pour qualifier Noyon, d'*oppidum* dans le même texte, (*ibid.*, p. 697, § 2,5), de *vicus* « bourgade », dans la vie de saint Germain de Paris (Venance Fortunat, *Vita s. Germani*, B. Krusch éd, *MGH, AA*, IV, 2, p. 15) et de *castellum*, dans la vie de saint Médard (*op. cit.*, p. 70). Cependant, en 614, Berthmundus signe au concile de Paris *episcopus ex civitate Noccimo* (J. Gaudemet, B. Basdevant, *Les canons des conciles mérovingiens*, vol. 2, Paris: Éditions du Cerf, 1989 – Sources chrétiennes, n° 354).

75. L'église collégiale Saint-Quentin a été promue basilique mineure en 1876.

76. Ce qui est attesté par les sarcophages trouvés dans la crypte archéologique, avec une tombe de prêtre pourvue d'une rarissime plaque-boucle reliquaire et lors d'un sondage à proximité du petit portail, où a été découverte une garniture de ceinturon du VI^e siècle d'une qualité exceptionnelle.

77. Cela va à l'encontre de l'idée, assez largement répandue, selon laquelle le culte de saint Quentin ne s'est véritablement développé qu'à partir de la seconde *inventio* par l'évêque Éloi. Pourtant, la *Vie de s. Éloi*, (*op. cit.*, p. 697, § 2,6) précise qu'Éloi, à peine élevé à l'épiscopat, se mit à la recherche des restes du *primus ac summus sanctus martyr Quintinus*, ce qui peut être traduit par « le premier et prééminent saint martyr Quentin ». Il est difficile de déterminer s'il est le premier parmi les saints en général ou parmi ceux dont les corps furent trouvés par Éloi. Quoiqu'il en soit, Quentin était déjà célèbre au milieu du VII^e siècle, au moins dans le Nord de la France. Mais il n'en demeure pas moins que la seconde *inventio*, la rédaction des actes et leur diffusion ont renforcé le renom du martyr.

sium avec Vermand. Le plus probant est la vie de saint Éloi attribuée à saint Ouen († en 684)⁷⁸ qui indique que l'église du martyr Quentin est située dans un « lieu... peu éloigné de la ville du Vermandois », *locus... haud procul ab urbe Vermandense*⁷⁹, ce qui décrit parfaitement la situation de Vermand. Le texte se poursuit ainsi: *in eo scilicet loco, ubi quondam martyr ex fluvio elevatus ab Eusebia in monte fuerat tumulatus...* « lieu où autrefois le martyr retiré des eaux par Eusébie fut enterré sur une hauteur ». Ces précisions montrent que ce lieu est bien distinct de l'*urbs Vermandensis*: elles n'auraient pas de sens si cette dernière avait été *Augusta* (voir *supra*).

Les *Continuations* (chap. 5) de la *Chronique de Frédégaire*, rédigées au VIII^e siècle, évoquent la célèbre bataille de Tertry (687) où les Austrasiens l'emportèrent sur les Neustriens: « Pépin rassemble des forces armées, depuis l'Austrasie, se dresse contre le roi Thierry et Bercharius et se hâte à la guerre. Ils se rejoignirent à Vermand et se livrèrent bataille à l'endroit appelé Tertry »⁸⁰. La traduction pourrait être: « dans le Vermandois », car *oppidum* peut désigner un territoire. Les *Annales de Metz* relatent le même évènement dans des termes plus aisés à traduire: *... haud procul ab oppido Viromandorum iuxta villam cui vocabulum est Textricium castra posuerunt*: «... ils installèrent leur camp à côté d'une villa appelée Tertry, non loin de la ville des Viromands »⁸¹. Cette fois, la rédaction ne permet pas de doute: Tertry n'est pas éloigné (*haud procul*) de l'*oppidum* Viromandorum. Le sens territorial peut être écarté sans hésitation, car ce village est au cœur du Vermandois: la bataille s'est donc déroulée aux portes « de la ville des Viromands ». La géographie parle pour Vermand, qui est effectivement très proche de Tertry (6 km contre 17 km pour Saint-Quentin). Bien sûr, rien ne permet d'exclure formellement Saint-Quentin.

Examinons la question sous un autre angle: comment les auteurs du haut Moyen Âge parlent-ils d'*Augusta Viromanduorum* ou de Saint-Quentin? Entre le VII^e siècle et la fin du IX^e siècle, lorsque le statut de Saint-Quentin est précisé, il

78. Le texte a été remanié dans la première moitié du VIII^e siècle.

79. *Op. cit.*, p. 698, § 2,6.

80. *Pippinus commoto exercito hostile, ab Auster (ab Austrasiis) consurgens, contra Theudericum regem et Bercharium properans ad bellum. Coniuncti in oppido Virmandense [Virmandisse, Virmandissae, Virmandinsi] in loco qui dicitur Textricio [Textricio] bellum mutuo gesserunt (Chronicarum quae dicuntur Fredegarii Scholastici, lib. IV Cum continuationibus, B. Krusch éd., MGH, SRM, 2, Hanovre, 1888, p. 171)*; traduction: Olivier Devillers, Jean Meyers, *Frédégaire, Chronique des temps mérovingiens*, Brépols, 2001, p. 209-210.

81. *Annales Mettenses priores*, Bernhard von Simson éd., *MGH, SRM in usum scholarum separatim editi*, 10, Hanovre, 1905, p. 9. Il s'agit d'une compilation commencée au début du IX^e siècle, qui s'inspire très largement de la chronique de Frédégaire. Cependant, la bataille de Tertry, événement majeur dans l'ascension des pippinides (l'œuvre est marquée par un net parti-pris en faveur de la dynastie carolingienne) est décrite en détail (*op. cit.*, p. 9-12) avec des précisions topographiques qui donnent du crédit à ce récit. Il est indiqué que les vaincus en fuite se réfugièrent, la plupart au monastère de St-Quentin, quelques-uns, dans celui de St-Fursy de Péronne: *Plurimi autem ex prelio fuga lapsi ecclesiis et monasteriis sese defendendos crediderunt. Quorum maxima turba ad beati Quintini martyris limina, nonnulli ad Peronam Scottorum monasterium, in quo beatus Furseus corpore requiescit, confugium fecerunt.*

s'agit toujours d'un monastère, *cænubium*, *monasterium*, *abbatia*⁸²: rien qui évoque une ville. La situation ne change qu'à la fin du IX^e siècle, où elle commence à être appelée *castrum*⁸³, «ville forte» ou «château», terme qui devient fréquent au X^e siècle. Pour *Augusta*, seuls les actes de saint Quentin précisent qu'il s'agit d'un *municipium*, une ville⁸⁴. Mais, lorsque Eusébie parvient à proximité de cette ville, elle interroge un vieillard pour savoir «où est le lieu ou la ville appelée *Augusta* des Viromands»: *Ubi namque est locus vel municipium quae Augusta Veromandorum nuncupatur?* Le terme de *locus* (le même que dans la vie de saint Éloi), assez vague, est bien rendu par sa traduction française: «lieu». Ce mot pourrait indiquer quelque chose de mal défini, impression confortée par le fait que seul un vieillard est en mesure de se rappeler de ce *locus*. Cette idée est renforcée par le *quoddam* fréquemment accolé à *Augusta*. La *passio* précise même (version 3, § 15): *in quoddam municipium quod antiquo nomine Augusta Veromandorum nuncupatur*, c'est-à-dire «une certaine ville appelée du nom ancien d'*Augusta* des Viromands». Or l'emplacement du site était connu des rédacteurs, puisque le lieu-dit *Aouste* en conservait le souvenir. Ces indices permettent d'envisager que pour eux, il s'agissait d'une ville disparue, mais d'autres interprétations sont possibles⁸⁵.

La convergence de ces textes difficiles à interpréter avec certitude en raison de leur laconisme, me semble montrer qu'à la fin du VII^e siècle, Vermand, l'*urbs Vermandensis*, l'*oppidum Virmandense* ou *Virmandorum*, conservait sa place de centre politique local⁸⁶.

82. *Cænubium*: 659, cartulaire de Saint-Bertin; 663: diplôme de Clotaire III: *Annales Lobienses*, a.825; *Annales Bertiniani*, a. 858; *monasterium*: diplômes de Charles le Chauve de 847 et 863; *Annales Bertiniani*, a. 838 et 875; *Hincmari remensis annales*, a. 870 et 874; *Annales Vedastini*, a. 880, 883; *abbatia*: *Hincmari remensis annales*, a. 866; *Annales Vedastini*, a. 896. La fondation de ce monastère n'est pas datée avec précision. Au milieu du VII^e siècle, la vie de saint Éloi précise que l'église est desservie par des frères, *fratres*. En 659, un échange conservé dans le cartulaire de Saint-Bertin cite le premier abbé connu, *Erbetrannus* (Lemaire, *op. cit.*, 1880, p. 411).

83. *Annales Vedastini*, a. 895.

84. Cependant, les *Annales de Saint-Bertin* (a. 842, 852 et 858) mentionnent *Augusta Viromandorum* comme le lieu où se trouve le tombeau ou le monastère de Saint-Quentin, ce qui suggère l'existence d'une agglomération. Le monastère et le palais comtal n'occupent (au XIV^e siècle, mais cela renvoie à un état antérieur) que le tiers de la surface de l'enceinte élevée en 886: la présence d'un bourg dès cette époque est donc vraisemblable.

85. Par exemple: qu'Eusébie demande sa route à quelque distance d'*Augusta* n'a rien d'étonnant. Elle interroge un vieillard dans l'espoir qu'il ait conservé le souvenir du lieu d'enfouissement de Quentin, car le martyr est survenu 55 ans auparavant. L'objectif peut être d'accentuer le miracle de l'*inventio*: personne, pas même un vieillard, ne se rappelle l'emplacement où reposent les restes de Quentin et si Eusébie les trouve, c'est bien grâce à l'intervention divine. Le «nom ancien d'*Augusta*» peut s'expliquer par le fait que la ville s'appelle désormais Saint-Quentin, etc.

86. Pour l'époque mérovingienne, le seul comte connu est Garifrède, *quidam comes Vermandensis Garefridus*, cité dans la vie de saint Éloi (2, 49 et 2,54), sans plus de détail. Vers le milieu du VIII^e siècle, il est vraisemblable que le comte Jérôme séjournait à Saint-Quentin, car il était aussi abbé du monastère. Mais la résidence des comtes dans cette ville n'est certaine qu'à partir du IX^e siècle.

Conclusion

S'il est indiscutable que le chef-lieu des *Viromandui*, au Haut-Empire, *Augusta* correspond à l'agglomération antique située à Saint-Quentin, le faisceau des indices évoqués plus haut soutient l'idée d'une promotion du bourg de Vermand comme ville principale à la fin de l'Antiquité. En tout cas, les textes de l'époque mérovingienne indiquent que Vermand était considérée comme telle à cette époque. Le nom même de Vermand fournit encore un argument de poids, car personne n'a pu trouver une argumentation crédible pour le justifier s'il ne s'agissait pas du chef-lieu. Enfin, c'est ce qui me paraît le plus définitif, l'archéologie montre qu'*Augusta* est désertée au Bas-Empire, alors que Vermand a livré de nombreux vestiges de cette époque.

Il est encore prématuré de vouloir dater ce « déplacement ». Toutefois, les découvertes récentes n'ont pas modifié l'observation faite par Emmanuel Lemaire à la fin du XIX^e siècle : à Saint-Quentin, les indices d'occupation disparaissent pratiquement à partir du troisième quart du III^e siècle. Donc, l'hypothèse d'un abandon consécutif aux destructions de cette époque reste d'actualité⁸⁷.

Les motifs de ce transfert ne sont pas établis avec plus de certitude. Dans ces temps troublés, l'enceinte protohistorique de Vermand qui offrait une protection immédiate, a probablement joué un rôle déterminant. Les villes de la Gaule se sont progressivement retranchées dans les murs d'un *castrum* (au sens archéologique d'enceinte urbaine), qui fait défaut à Saint-Quentin. Or, à Vermand, les remparts pourraient avoir été remis en état et son rôle militaire est confirmé par les sépultures d'auxiliaires germaniques. Il pourrait y avoir aussi des motivations plus profondes : l'ancien chef-lieu délaissé à l'époque augustéenne, conservait peut-être une place particulière dans la cité. À la « Pâturage des Noyers », il y avait un ensemble cultuel considérable, très probablement hérité de la Protohistoire. Ce pourrait être le grand sanctuaire de la *civitas*. Il existait peut-être une sorte de dualité, ou de complémentarité, entre les deux agglomérations antiques de Saint-Quentin et Vermand, si proches l'une de l'autre. D'autre part, les indices archéologiques suggèrent que la ville d'*Augusta*, qui ne semble jamais avoir été très florissante, avait été déjà frappée par le phénomène de régression urbaine qui affectait les villes de la région depuis la fin du II^e siècle. Il est donc vraisemblable que les difficultés militaires ont fait pencher la balance en faveur du vieux centre d'origine protohistorique.

Quoi qu'il en soit, la désertion du site d'*Augusta* paraît indiquer une décision émanant d'une autorité politique qui, le plus vraisemblablement, est celle du sénat viromand. En effet, l'absence de toute occupation au IV^e siècle, à un degré

87. L'archéologie, selon les indices numismatiques, situerait la désertion d'*Augusta* vers 275. Cependant, les monnaies se raréfient dans les années qui suivent. De même, la céramique, qui fournit l'essentiel des indices chronologiques, est mal connue, en Picardie, entre le dernier tiers du III^e siècle et les premières années du IV^e siècle. Il convient de retenir pour le moment une fourchette : après 275 et avant 320. Selon les sources hagiographiques, Quentin est martyrisé à *Augusta* entre 286 et 303, mais, compte tenu de leur rédaction tardive, on ne peut en tirer un argument solide.

qui étonne, conduit à écarter l'hypothèse d'un abandon progressif du site : dans l'état actuel de nos informations, la ville apparaît comme vidée de l'ensemble de ses habitants. Attendons les fouilles à venir, pour voir s'il faut nuancer ce constat.

Jean-Luc COLLART⁸⁸

88. HALMA-IPEL UMR CNRS 8164. Membre titulaire de la Société académique de Saint-Quentin. Conservateur régional de l'Archéologie à la Direction régionale des affaires culturelles de Picardie, 5 rue Henri Daussy, 80000 Amiens : jean-luc.collart@culture.gouv.fr

